



SCHEMA DIRECTEUR D'ENTRETIEN COORDONNE DU LIT ET DES BERGES DE LA GARONNE

Projet d'état à atteindre à l'échelle 10 ans

Planches cartographiques : Atlas 4 / 4

**Zone 4 (Tronçons 35 à 43) :
De l'étroit de La Réole (limite départementale 47/33)
au Bec d'Ambès (confluence Dordogne)**

Partenaires financiers :



Sméag - EPTB Garonne
61, rue Pierre Cazeneuve
31200 Toulouse
Tél : 05 62 72 76 00
Fax : 05 62 72 27 84
smeag@eptb-garonne.fr
www.eptb-garonne.fr

Janvier 2002

INTRODUCTION

Avant de consulter le Schéma directeur d'entretien (SDE)

La large diffusion du Schéma directeur a été réalisée en mars 2007 à partir des documents élaborés en 2002, dans un contexte qui a quelque peu évolué. Cependant, seules les actualisations indispensables (notamment pour suivre l'évolution du contexte réglementaire) ont été effectuées **sur le document de synthèse de 2002** et non une révision de l'ensemble des documents, la priorité ayant été donnée à la diffusion de ce SDE pour permettre son utilisation.

Le Sméag se tient à la disposition de chacun pour tout renseignement.

Le « projet d'état à atteindre » a été établi en 2002. Il vient préciser le diagnostic. Il s'agit d'une vision prospective et concertée du fleuve sur une durée de 10 ans.

Il propose des **vocations naturelles associées à chaque grande zone** de la Garonne, déclinées en **objectifs par secteurs** puis en **orientations par tronçons**. Ces orientations sont destinées à cadrer les actions du "Programme d'actions" du Schéma directeur.

Le projet d'état à atteindre est issu d'une concertation en deux temps pour aboutir à un « projet d'état à atteindre à l'échelle 10 ans » : avec les institutionnels garonnais en février 2001, puis avec les élus locaux et des riverains en juillet et septembre 2001.

L'objet de cette consultation était de vérifier la cohérence des objectifs et des orientations, mais aussi d'informer et de sensibiliser les riverains de la Garonne.

La consultation des partenaires et membres du groupe de travail a permis de confronter plusieurs visions du fleuve afin d'arriver à un consensus.

La rédaction finale du « projet d'état à atteindre » n'est intervenue qu'à l'issue de la large consultation.

Planches cartographiques

Les cartes sont regroupées dans des atlas par zone naturelle identifiée (4 au total) dans le schéma directeur d'entretien, c'est-à-dire :

- Zone 1 : du Pont du Roy à la confluence avec l'Ariège
- Zone 2 : de la confluence avec l'Ariège à l'étréit de Saint-Sixte (limite départementale 82/47)
- Zone 3 : de l'étréit de Saint-Sixte (limite départementale 82/47) à l'étréit de la Réole (limite départementale 47/33)
- Zone 4 : de l'étréit de La Réole (limite départementale 47/33) au bec d'Ambès (confluence Dordogne)

Les cartes sont l'illustration des orientations pour chaque tronçon du projet d'état à atteindre de la Garonne.

Les cartes présentent le projet d'état à atteindre "en relatif", l'état actuel de la Garonne constituant la référence. Elles indiquent donc l'orientation que doivent prendre les actions qui seront engagées pour chacun des thèmes (boisements de berges, bras morts, érosions...).

En regard de chaque carte, des fiches synthétiques restituent les informations nécessaires à la compréhension des cartes :

- le rappel du contexte général et des points forts et points faibles dégagés sur chaque tronçon ;
- le rappel des vocations et objectifs et la présentation des orientations définies pour le projet d'état à atteindre à moyen terme.

Les cartes comprennent aussi :

- . des éléments généraux : linéaire de la Garonne, réseau hydrographique, nom et limites communales, limites de tronçon, occupation du sol issue de la BD Carthage, ponts principaux sur la Garonne, principales voies ferrées et routières.
- . les orientations : ces orientations s'appliquent aux divers éléments homogènes identifiés dans l'état initial : linéaires de boisements, érosions, atterrissement...

Un code de couleur a été adopté pour les orientations. Il permet d'avoir une vision immédiate de l'importance des orientations sur le tronçon :

- la couleur verte pour la préservation ;
- la couleur bleue pour l'amélioration ;
- la couleur orange pour les entités à restaurer.

FICHE "TEMOIN"

Synthèse du diagnostic et orientations spécifiques à chaque tronçon

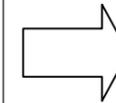
CARACTERISTIQUE MORPHOLOGIQUE DE LA GARONNE

DESCRIPTIF DU TRONÇON		
Nom du secteur auquel appartient le tronçon	Nom du tronçon	Longueur en km du tronçon
Département(s) auquel appartient le tronçon		Points kilométriques des limites du tronçon (pk 1000 = Bec d'Ambès)
COMMUNE(S)	Liste des communes riveraines	
LES LIMITES	Description de la limite amont et de la limite aval du tronçon	
LE CONTEXTE	Présentation du contexte morphologique, hydraulique et humain	

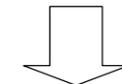
PATRIMOINE ET USAGES A PRENDRE EN COMPTE
<p>PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL :</p> <p>Liste du patrimoine naturel (ZNIEFF, Natura 2000, arrêté de biotope...) et culturel (sites classés et inscrits) présent sur le tronçon.</p>
<p>LES USAGES PREPONDERANTS</p> <p>Liste des principales activités humaines en liaison directe ou indirecte avec le fleuve.</p>

DIAGNOSTIC DU TRONÇON
<p>LES POINTS FORTS :</p> <p>Éléments remarquables pouvant constituer un atout pour l'accomplissement des orientations.</p>
<p>LES POINTS FAIBLES :</p> <p>Éléments remarquables pouvant constituer une contrainte pour l'accomplissement des orientations.</p>

PRIORITE	RAPPEL DES VOCATIONS - ZONE
	<p>Rappel des vocations définies pour la zone à laquelle se rattache le tronçon selon leur degré de priorité</p>



PRIORITE	RAPPEL DES OBJECTIFS SECTEUR
	<p>Rappel des objectifs définis pour le secteur auquel se rattache le tronçon selon leur degré de priorité</p>

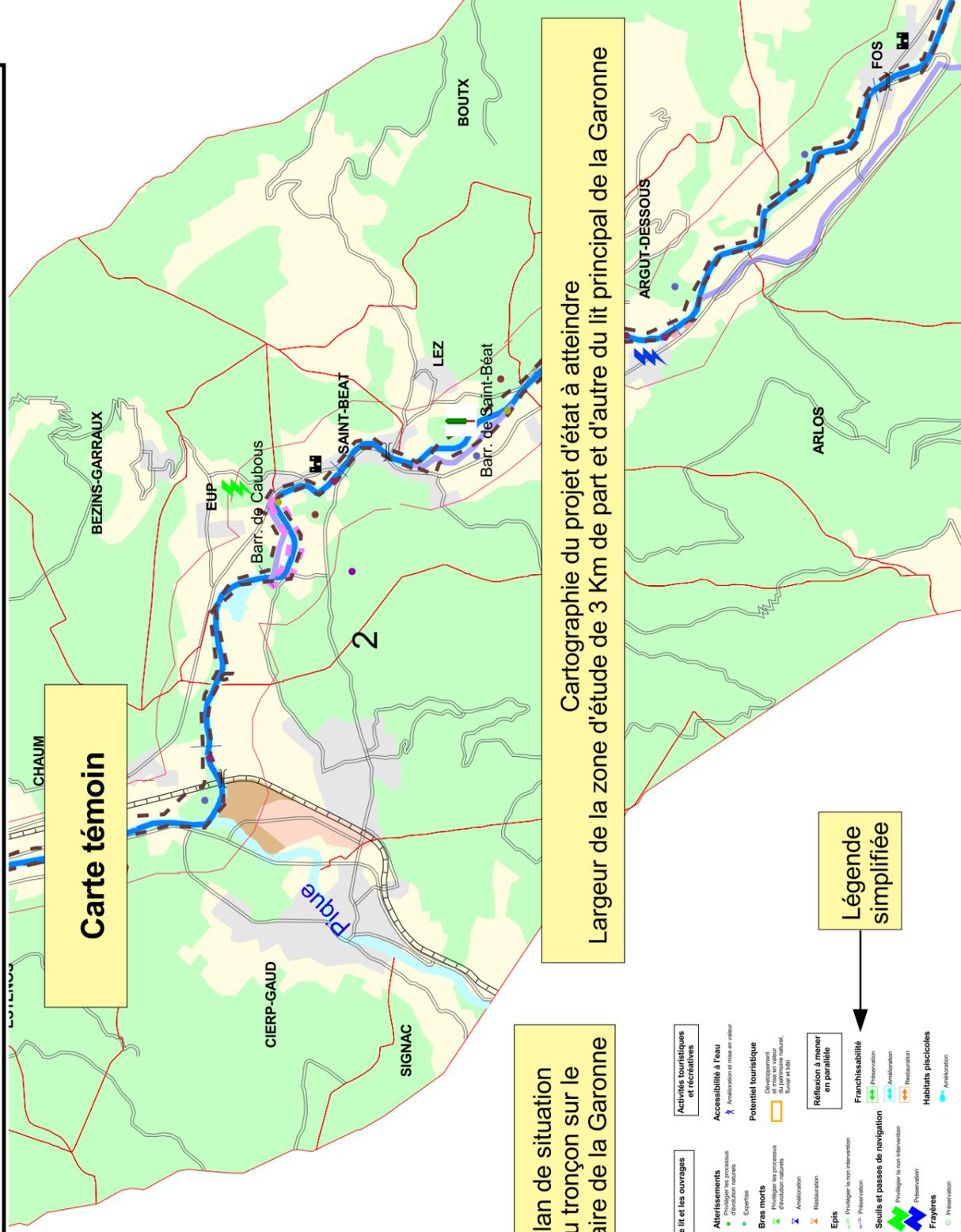


PRIORITE	LES ORIENTATIONS DU TRONÇON
	<p>Énumération des orientations proposées sur le tronçon pour répondre aux vocations définies pour la zone et/ou qui tiennent notamment compte des contraintes locales.</p> <p>Énumération des réflexions qui seront à mener en parallèle au Schéma Directeur d'Entretien.</p>

Schéma directeur d'entretien du lit et des berges de la Garonne - Projet d'état à atteindre -

Secteur 2 Tronçon 1

Numéro de secteur
et de tronçon



Plan de situation
du tronçon sur le
linéaire de la Garonne

Cartographie du projet d'état à atteindre
Largeur de la zone d'étude de 3 Km de part et d'autre du lit principal de la Garonne

Légende simplifiée

Informations générales	Les berges et les boisements	Le lit et les ouvrages	Activités touristiques et récréatives
<ul style="list-style-type: none"> Limite de tronçon La Garonne Réseau hydrographique secondaire Canal de dérivation Voie ferrée Port Bac Limite communale Zone urbaine Zone industrielle Zone agricole Zone boisée Zone en eau 	<ul style="list-style-type: none"> Erosions de berges Boisements de berges Boisements riverains Protections de berge Occupation du sol 	<ul style="list-style-type: none"> Atterrissements Bras morts Epis Seuils et passes de navigation Frayères 	<ul style="list-style-type: none"> Accessibilité à l'eau Potentiel touristique Réflexion à mener en parallèle Franchissabilité Habitats piscicoles

pk 706 LA GARONNE "DEBORDANTE" 702



1 : 50 000

Pk Aval

Pk Amont



Echelle de la cartographie

Schéma Directeur d'Entretien
coordonné du lit et des berges
de la GARONNE

Informations générales

Limite de tronçon	Falaise fluviale
La Garonne	Peupleraie
Réseau hydrographique secondaire	Principaux endiguements
Canal de dérivation	Barrage franchissable
Route	Barrage infranchissable
Voie ferrée	Barrage partiellement franchissable
Pont	Site inscrit ou classé
Bac	Arrêté de biotope
Limite communale	Z.I.C.O
Occupation du sol	Z.N.I.E.F.F
Zone urbaine	Zone urbaine sensible aux inondations
Zone industrielle	
Carrière et décharges	
Terre agricole	
Vignes ou vergers	
Zone boisée	
Zone en eau	

Les berges et les boisements

Erosions de berges	Privilégier les processus d'évolution naturels
Boisements de berges	Privilégier les processus d'évolution naturels
Boisements riverains	Privilégier la non intervention
Protections de berge	Privilégier la non intervention

Le lit et les ouvrages

Atterrissements	Privilégier les processus d'évolution naturels
Bras morts	Privilégier les processus d'évolution naturels
Epis	Privilégier la non intervention
Seuils et passes de navigation	Privilégier la non intervention
Frayères	Privilégier la non intervention

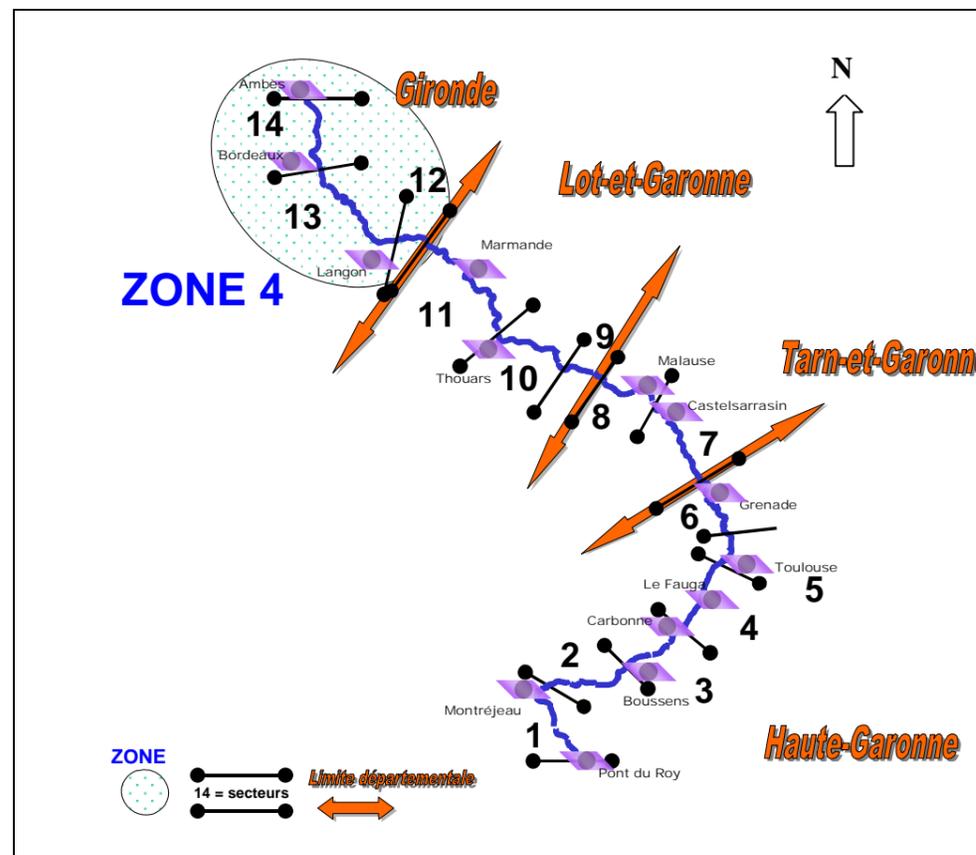
Activités touristiques et récréatives

Accessibilité à l'eau	Amélioration et mise en valeur
Potentiel touristique	Développement et mise en valeur du patrimoine naturel, fluvial et bâti
Réflexion à mener en parallèle	
Franchissabilité	Préservation, Amélioration, Restauration
Habitats piscicoles	Amélioration

Le système des points kilométriques (pk) retenu est celui de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, soit pk=1000 au Bec d'Ambès.

Source : Document présentant l'état initial

ZONE 4



SECTEUR 12 : - LA GARONNE MARITIME DU SEUIL DE LA REOLE A CASTETS-EN-DORTHE

• LE CONTEXTE GENERAL ET REGLEMENTAIRE DU SECTEUR

Ce secteur 12 correspond au secteur le plus amont sur lequel **l'influence maritime se fait ressentir**. C'est également l'un des derniers où la plaine alluviale s'étend largement avant de se réduire à hauteur du verrou de Castets-en-Dorthe.

Axe bleu du SDAGE, la Garonne est classée en deuxième catégorie. Elle fait également partie sur ce secteur des cours d'eau classés navigables. Un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope pour la conservation du biotope des poissons de la Garonne est également en vigueur sur ce secteur.

• LE LIT

Le lit a **peu de possibilités de divagation** par la présence de digues.

Le seuil de La Réole constitue **la limite amont de l'influence de la marée dynamique**.

Le lit décrit des méandres à l'aval du tronçon. De **nombreux atterrissements sont présents** dans les intrados des méandres mais le lit reste le plus souvent composé d'un chenal unique et régulier peu favorable à la diversité des habitats. Seuls les atterrissements présents dans les méandres diversifient quelque peu son profil.

La dynamique de méandres qui semble exister à l'aval de ce secteur ne pourra vraisemblablement pas être laissée à sa libre évolution de par la présence d'intérêts humains importants sur chacune des rives (infrastructures, habitations...).

• LES BERGES

Le secteur possède des **berges hautes, figées** par un rideau de pieux et des enrochements. Des **érosions importantes** sont apparues et mettent en péril les digues de protection contre les inondations.

• LES BOISEMENTS

Les boisements des berges et des rives qui constituent la ripisylve au sens large **sont très dégradés**. La diversité des essences, des âges et des strates est faible. Le peuplier est installé spontanément sur les berges de façon quasi mono-spécifique et n'offre que peu de place à l'implantation d'autres essences arborescentes. Cette situation accroît les problèmes d'instabilité des berges constatés sur ce secteur.

Les digues et les peupleraies d'exploitation sont un facteur très limitant pour l'installation de boisements d'une épaisseur large tendant vers la forêt alluviale.

• LES USAGES

L'usage le plus présent dans la plaine alluviale et en bordure de Garonne est l'agriculture. Les cultures annuelles de maïs dominant. De grandes peupleraies d'exploitation sont présentes sur les rives.

La navigation est aujourd'hui peu importante sur le cours même de la Garonne (du fait de la présence du canal latéral) mais un regain du tourisme fluvial semble s'amorcer.

• LES PRINCIPAUX OBJECTIFS

Les objectifs principaux sur ce secteur doivent répondre essentiellement à la **vocation de zone tampon de la part des boisements de berges et riverains**. C'est également un secteur clef qui doit assurer la **transition écologique entre la Garonne "fluviale" et la Garonne "sous-influence maritime"**. La nécessité du maintien d'un chenal de navigation permanent est ici moins importante qu'en aval pour l'économie locale. C'est donc l'un des secteurs de la Garonne où les atterrissements peuvent être gérés de façon très souple et sans qu'un chenal unique d'écoulement soit permanent. En revanche, l'urbanisation de la plaine alluviale et des rives rend prépondérante la stabilisation d'un grand linéaire de berges. Cette protection doit n'avoir lieu que si des intérêts socio-économiques sont menacés. Elle doit s'effectuer dans tous les cas avec des techniques les plus douces possibles.

Les objectifs principaux à poursuivre sont de :

1. Accompagner l'évolution dynamique du lit et des berges en favorisant des chenaux multiples et des profils de berge variés.
1. Favoriser la diversité et la continuité des milieux écologiques en diversifiant les écoulements dans le lit, en favorisant la présence des boisements de berges de qualité.
2. Développer la contribution paysagère du fleuve et favoriser la redécouverte du fleuve en lien avec un regain du tourisme fluvial et en complémentarité du Canal Latéral constituant un axe touristique parallèle.
3. Limiter les aménagements dans le lit (seuil, chenal, épis).

Synthèse du diagnostic et orientations : tronçon 35

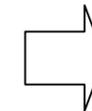
« LA MOYENNE GARONNE ENDIGUEE »

DESCRIPTIF DU TRONÇON		
SECTEUR : S12	TRONÇON : T35	Longueur (km) : 16
DÉPARTEMENT(S) : 33	pk amont : 904	pk aval : 920
COMMUNE(S)	Rive gauche : Castes-en-Dorthe, Barie, Floudes, La Réole, Fontet	Rive droite : Caudrot, Casseuil, Gironde / Dropt, La Réole
LES LIMITES	<ul style="list-style-type: none"> * Limite amont = l'étrétement de La Réole (rétrécissement du champ d'expansion des crues). * Limite aval = l'étrétement de la zone d'inondation de Castets-en-Dorthe (confluence canal latéral) 	
LE CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> * Influence de la marée dynamique arrêtée au seuil de La Réole. * Présence d'une zone potentiellement inondable importante en rive gauche et limitée par les coteaux en rive droite. * Protection d'une grande superficie de terrain (maïs et hameaux) par des casiers de digues. 	

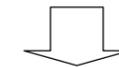
PATRIMOINE ET USAGES A PRENDRE EN COMPTE	
PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL :	
ZNIEFF	<ul style="list-style-type: none"> n° 35520000 (type I) : coteaux de La Réole n° 36570000 (type I) : coteaux de Tartifume n° 35510000 (type I) : coteaux de Gironde / Dropt.
Natura 2000	n° FR200700 : la Garonne
Arrêté de biotope	AAPPB (17/04/80) conservation du biotope des poissons de la Garonne
Sites classés ou inscrits :	maisons Casteras de Casseuil, château du Hamel de Castets, château, église, enceintes, prieuré, hôtels de La Réole, église Saint-Front-de-Fontet.
LES USAGES PREPONDERANTS	
<ul style="list-style-type: none"> * Agriculture très présente (maïs) et populiculture omniprésente. * Développement de l'urbanisme, essentiellement en rive droite derrière les digues. * Tourisme à proximité du canal latéral à la Garonne. 	

DIAGNOSTIC DU TRONÇON	
LES POINTS FORTS :	
☞	Berges stables à l'amont du tronçon favorables au développement d'une végétation variée.
☞	Zone de confluence Dropt / Garonne pouvant constituer une zone humide annexe à développer écologiquement.
☞	Proximité du canal latéral et de Castets-en-Dorthe, Caudrot, Gironde-sur-Dropt et La Réole ? facteur d'attrait touristique pouvant être moteur pour la restauration et l'entretien des berges.
☞	Existence de frayères à grands migrateurs en limite amont de tronçon.
☞	Existence du chantier expérimental de Casseuil / Gironde-sur-Dropt de protection de berges par techniques végétales.
LES POINTS FAIBLES :	
☞	Présence de cultures et de digues proches de la berge ? boisement discontinu et d'extension fortement limitée.
☞	Nombreuses érosions ? dynamique de méandre accentuée par l'absence de végétation stabilisatrice ou la présence de peupliers en bordure.
☞	Existence de nombreux atterrissements peu végétalisés (herbacées + jeunes peupliers) dans les intrados des grands méandres ? contrainte de gestion des désordres / reprise dynamique fluviale.

PRIORITE	RAPPEL DES VOCATIONS - ZONE 4
1	Transition écologique
2	Paysager
3	Milieu naturel tampon
en parallèle	Piscicole



PRIORITE	RAPPEL DES OBJECTIFS SECTEUR 12
1	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner l'évolution dynamique du lit et des berges. • Favoriser la diversité des habitats : lit et boisements de berges et la continuité longitudinale des boisements de berge.
2	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la contribution paysagère du fleuve et favoriser la redécouverte du fleuve en lien avec un regain du tourisme fluvial et en complémentarité du canal latéral (axe touristique).
3	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter les aménagements dans le lit (seuil, chenal, épis).



PRIORITE	ORIENTATIONS - TRONÇON 35
1	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'état d'un boisement dégénéré et inapte à stabiliser les berges en rive gauche. • Restaurer la continuité et l'état d'un boisement épars, dégénéré et inapte à stabiliser les berges en rive droite. • Privilégier les processus d'évolution naturelle des atterrissements pour favoriser la diversité des habitats. • Améliorer les potentialités de la frayère en amont du tronçon.
2	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en valeur de l'accès au fleuve à Caudrot et à proximité du Canal latéral, ainsi que du patrimoine naturel, fluvial et bâti à La Réole
3	<ul style="list-style-type: none"> • Privilégier la non-intervention sur les épis en amont de Castets en Dorthe (1) • Privilégier la non-intervention sur le seuil naturel de La Réole, limitant naturellement l'influence maritime.
Autres orientations	<ul style="list-style-type: none"> • Expertise des érosions de berge qui menacent les digues de protection et les infrastructures à l'aval du tronçon. • Expertise des atterrissements dont l'importance peut générer des érosions mettant en péril des infrastructures ou habitations en amont de La Réole et en amont de Caudrot.
En parallèle	Réflexion concertée sur la restauration d'un profil d'équilibre et de transit sédimentaire.

Secteur 12 Tronçon 35

Informations générales

- Limite de tronçon
- La Garonne
- Réseau hydrographique secondaire
- Canal de dérivation
- Route
- Voie ferrée
- Pont
- Bac
- Limite communale
- Occupation du sol
- Zone urbaine
- Zone industrielle
- Carrière et décharges
- Terre agricole
- Vignes ou vergers
- Zone boisée
- Zone en eau

- Falaise fluviale
- Peupleraie
- Principaux endiguements
- Barrage franchissable
- Barrage infranchissable
- Barrage partiellement franchissable
- Site inscrit ou classé
- Arrêté de biotope
- Z.I.C.O.
- Z.N.I.E.F.F.
- Zone urbaine sensible aux inondations

Les berges et les boisements

- Erosions de berges**
 - Privilégier les processus d'évolution naturels
 - Expertise
- Boisements de berges**
 - Amélioration
 - Restauration
- Boisements riverains**
 - Préservation
 - Amélioration
 - Restauration
- Protections de berge**
 - génie végétal
 - technique mixte
 - enrochement
 - autre technique
 - quai

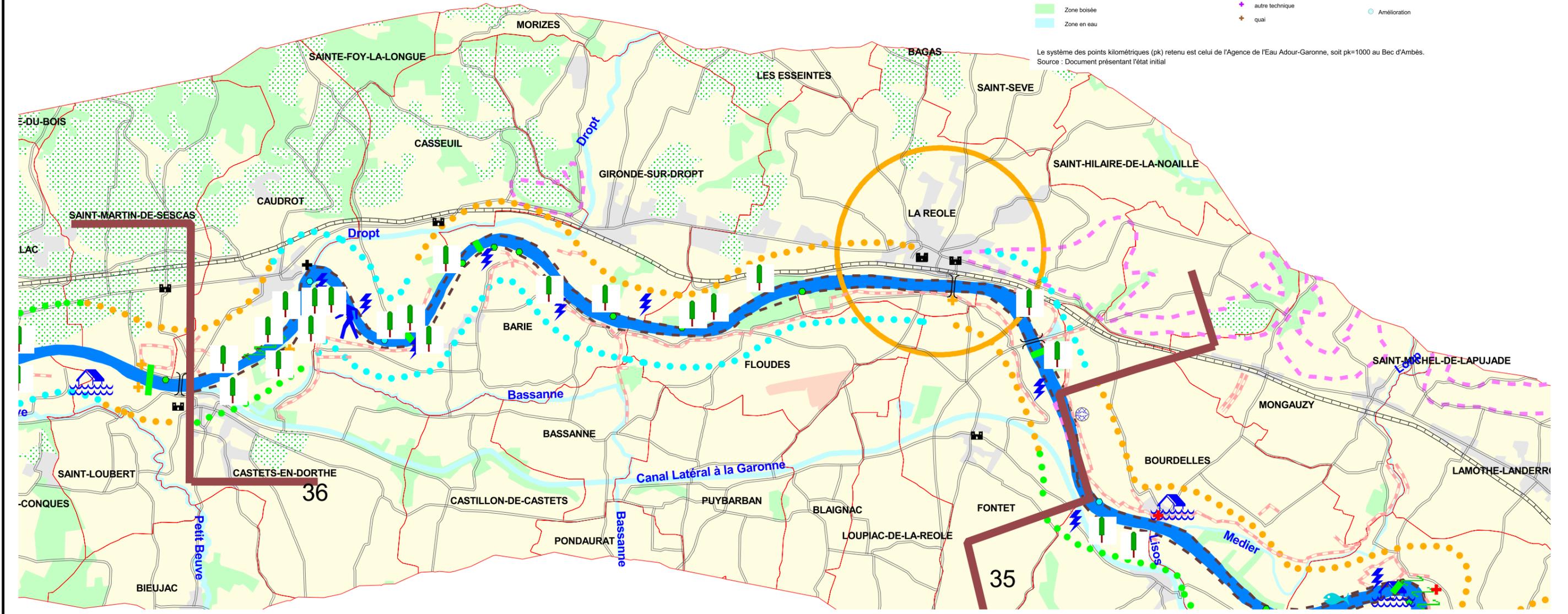
Le lit et les ouvrages

- Atterrissements**
 - Privilégier les processus d'évolution naturels
 - Expertise
- Bras morts**
 - Privilégier les processus d'évolution naturels
 - Amélioration
 - Restauration
- Epis**
 - Privilégier la non intervention
 - Préservation
- Seuils et passes de navigation**
 - Privilégier la non intervention
 - Préservation
- Frayères**
 - Préservation
 - Amélioration

Activités touristiques et récréatives

- Accessibilité à l'eau**
 - Amélioration et mise en valeur
- Potentiel touristique**
 - Développement et mise en valeur du patrimoine naturel, fluvial et bâti
- Réflexion à mener en parallèle**
 - Franchissabilité
 - Préservation
 - Amélioration
 - Restauration
 - Habitats piscicoles
 - Amélioration

Le système des points kilométriques (pk) retenu est celui de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, soit pk=1000 au Bec d'Ambès.
Source : Document présentant l'état initial



N
1:50000

pk 920 LA MOYENNE GARONNE ENDIGUEE 904

Janvier 2002

EPTB Garonne
Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne

Schéma directeur
d'entretien du lit et
des berges de la
Garonne

Projet d'état
à atteindre

SDE/Projet d'état à atteindre
Zone 4/4

SECTEUR 13 : - LA GARONNE MARITIME DE CASTETS-EN-DORTHE A BORDEAUX

• LE CONTEXTE GENERAL ET REGLEMENTAIRE DU SECTEUR

La Garonne s'écoule désormais dans une **plaine alluviale qui s'est rétrécie**. Le lit s'élargit progressivement. L'urbanisation et les infrastructures se font de plus en plus présentes à l'approche de Bordeaux. La **navigation occupe désormais une place prépondérante** sur l'axe garonnais.

La Garonne est navigable et un axe bleu pour les migrateurs du SDAGE. Elle est classée en deuxième catégorie piscicole.

• LE LIT

Le lit bénéficie **d'une surveillance et d'un entretien régulier** pour le maintien d'un chenal navigable. Ainsi, on ne compte pas d'encombrement majeur du lit par des embâcles ou des atterrissements.

Il sera difficile d'obtenir des faciès d'écoulement et des habitats très variés sur ce secteur situé très en aval et marqué par un enfoncement du lit important (jusqu'à l'apparition de seuils rocheux) et par d'anciens aménagements (digues, épis).

Après un enfoncement important, le lit subit désormais un **envasement**. Il a peu de possibilités de divagation (digues longitudinales et présence humaine importante sur les rives). En outre, des épis souvent dégradés et un dragage régulier assurent le maintien d'un chenal de navigation. Ce chenal varie sur la largeur du lit. La restauration des ouvrages de navigation ne paraît a priori pas être une contrainte importante pour l'équilibre physique du lit mais contribue à l'homogénéisation des écoulements.

• LES BERGES

Ce secteur présente des berges qui sont hautes et souvent proches des digues, ce qui leur confère des **profils très homogènes** avec de faibles potentialités de développement de boisements stratifiés. Les pieds de berges sont constitués de vase à faible tenue.

Des **encoches d'érosions sont souvent visibles**, notamment dans les méandres et là où les boisements sont clairsemés.

La **marée dynamique et le mascaret constituent deux facteurs aggravant** les érosions des berges sur l'ensemble de ce secteur.

La stabilité des berges constitue un point essentiel en de nombreux endroits pour la protection de lieux habités.

• LES BOISEMENTS

Les boisements de berge sont **épars, de faible épaisseur et de faible diversité**. Ils présentent un vieillissement important de la strate arborée. Les digues longitudinales et les peupleraies d'exploitation en bordure de rive sont deux éléments qui limitent l'installation de boisements de meilleure qualité. D'autres paramètres interviennent également comme l'absence d'entretien régulier permettant la régénération des strates, les profils abrupts et artificialisés des berges ou encore l'enfoncement du lit.

Toutefois, **des zones en bon état présentant un potentiel écologique intéressant apparaissent localement**.

• LES USAGES

L'agriculture (maïs, vignes, arboriculture) et l'urbanisation sont les deux utilisations principales de la plaine alluviale de la Garonne sur ce secteur.

L'activité de navigation et les infrastructures qui lui sont liées occupent une place importante.

Enfin, on citera la pêche très présente à travers les **traditionnelles cabanes de pêches** ou carrelets implantées sur les berges.

Quelques sites offrent des aménagements permettant d'apprécier la valeur paysagère de la Garonne. Ils ne sont pas toujours liés à la Garonne elle-même mais aussi au patrimoine bâti de l'ancienne et de l'actuelle navigation.

• LES PRINCIPAUX OBJECTIFS

L'importance de l'influence maritime montre la nécessité qui existe sur ce secteur **de favoriser les échanges et les transitions entre la Garonne amont et l'estuaire de la Gironde**.

La vocation paysagère de la Garonne doit être développée afin de promouvoir le fleuve auprès des riverains et des visiteurs occasionnels.

L'urbanisation des rives de la Garonne est très conséquente et nécessite désormais de prendre les mesures nécessaires à la sauvegarde des intérêts socio-économiques présents. Ces mesures doivent toutefois se faire dans le respect de l'équilibre biologique du fleuve.

Les objectifs principaux à poursuivre sont de :

1. Accompagner l'évolution dynamique du lit et des berges en favorisant des chenaux multiples et des profils de berge variés.
1. Restaurer la continuité longitudinale et la qualité des boisements de berges (rôle épurateur, rôle de stabilisation des berges, rôle de dissipation de l'énergie du fleuve et intérêt dans la chaîne trophique).
1. Favoriser la diversité des habitats et des espèces présentes en conservant des bras d'écoulement d'intérêt écologique, en diversifiant les boisements de berge et en conservant une continuité avec les prairies humides.
2. Développer la contribution paysagère du fleuve et favoriser la redécouverte du fleuve par le public en mettant en valeur le patrimoine naturel, fluvial et bâti existant et les accès aux berges.
3. Réserver les aménagements dans le lit et en berges aux lieux habités et à la navigabilité.
3. Limiter l'impact des cultures et des gravières en bordure du fleuve en maintenant un cordon tampon (rôle de filtration des polluants, artificialisation).

Synthèse du diagnostic et orientations : tronçon 36

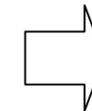
« LA GARONNE MARITIME »

DESCRIPTIF DU TRONÇON		
SECTEUR : S13	TRONÇON : T36	Longueur (km) : 8
DÉPARTEMENT(S) : 33	pk amont : 920	pk aval : 928
COMMUNE(S)	<i>Rive gauche</i> : Langon, St-Pierre-de-Mont, St-Pardon-de-Conques, St-Loubert, Castels en Dorthe	<i>Rive droite</i> : St-Macaire, Le Pian, St-Pierre d'Aurillac, St-Martion de Sescas
LES LIMITES	<ul style="list-style-type: none"> * Limite amont = rétrécissement de Castets-en-Dorthe (confluence canal latéral) * Limite aval = verrou de Langon 	
LE CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> * Zone inondation potentielle étroite. * Influence peu marquée de la marée dynamique. * Berges hautes, verticales et stabilisées par un ancien cordon d'énrochements. Série d'épis en mauvais état implantées en rive droite. 	

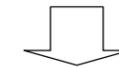
PATRIMOINE ET USAGES A PRENDRE EN COMPTE	
PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL :	
Natura 2000	n° FR200700 : la Garonne
Sites classés ou inscrits :	maisons enceintes de Saint-Macaire, pigeonnier et château Jaubertes de Saint-Pardon, église de Saint-Martin de Sescas.
LES USAGES PREPONDERANTS	
<ul style="list-style-type: none"> * Navigation importante venant du canal latéral à Castets-en-Dorthe ou le rejoignant. * Présence très importante de plantation de peupliers. * Zone de loisirs et de tourisme de Langon – Saint-Macaire. * Exploitation de granulats en lit majeur. 	

DIAGNOSTIC DU TRONÇON	
LES POINTS FORTS :	
↔	Boisement de berge localement diversifié ? potentialité écologique réelle
↔	Patrimoine bâti et zones de loisirs autour de Saint-Macaire – Langon ? facteur d'attrait touristique pouvant être moteur pour l'entretien du lit et des berges de la Garonne.
LES POINTS FAIBLES :	
↔	Présence de peupleraies et de digues proches de la berge ? boisement discontinu et d'extension limitée.
↔	Érosions à l'aval ? accentuées par l'absence d'une végétation stabilisatrice des berges.
↔	Nombreuses habitations exposées aux crues exceptionnelles ? contrainte de gestion du risque de crue / gestion environnementale.

PRIORITE	RAPPEL DES VOCATIONS - ZONE 4
1	Transition écologique
2	Paysager
3	Milieu naturel tampon
en parallèle	Piscicole

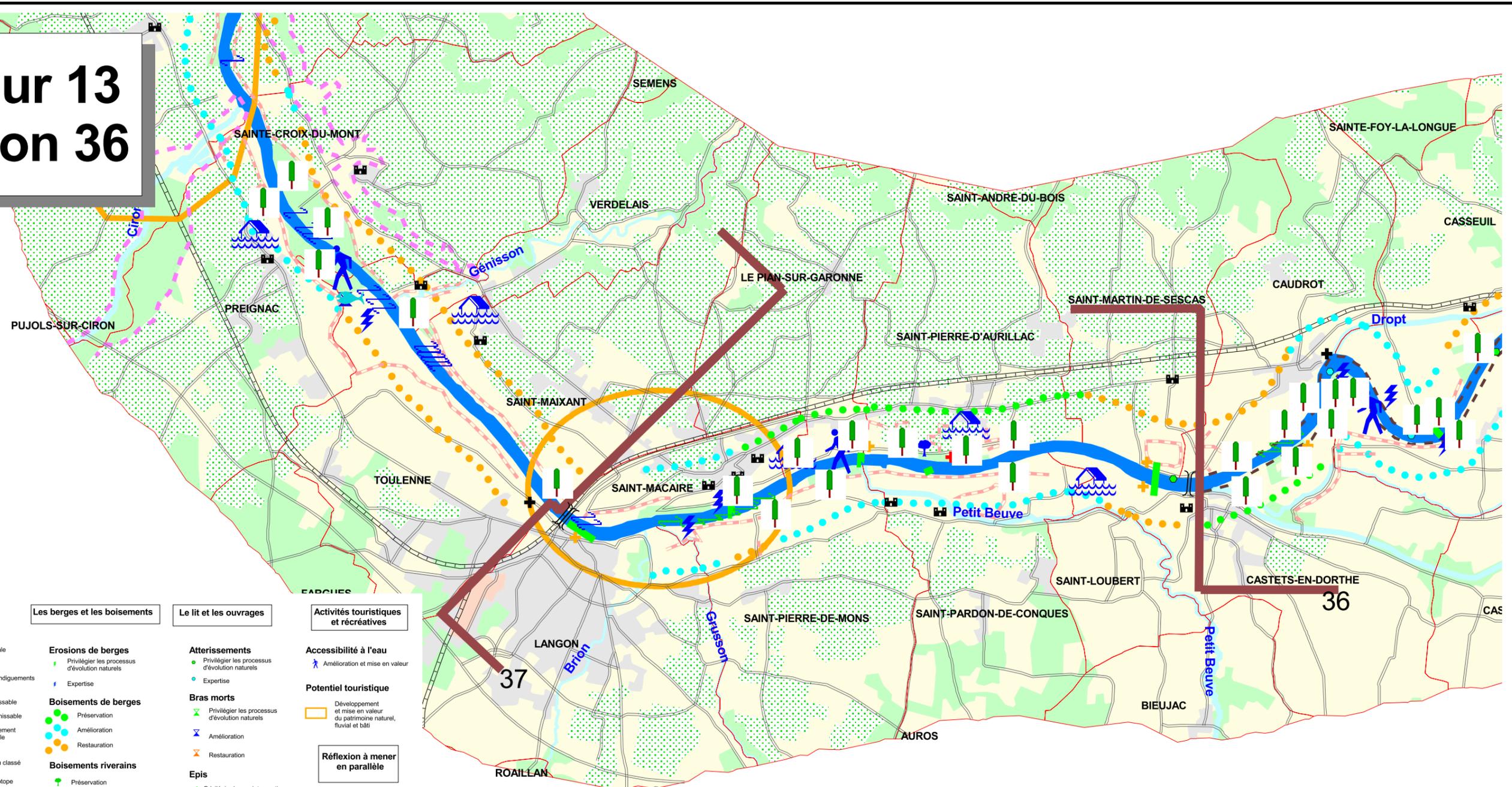


PRIORITE	RAPPEL DES OBJECTIFS SECTEUR 13
1	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner l'évolution dynamique du lit et des berges. • Restaurer la continuité longitudinale des boisements de berge. • Favoriser la diversité des habitats : bras d'écoulement, boisement de berge, prairies humides.
2	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la contribution paysagère du fleuve et favoriser la redécouverte du fleuve par le public.
3	<ul style="list-style-type: none"> • Réserver les aménagements dans le lit et en berges aux lieux habités et à la navigabilité. • Limiter l'impact des cultures et des gravières.



PRIORITE	ORIENTATIONS - TRONÇON 36
1	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration de la continuité et de l'état d'un boisement de berge vieillissant et inapte à stabiliser les berges en amont. • Amélioration d'un boisement de berge vieillissant et inapte à stabiliser les berges en rive gauche. • Préservation de la diversité des boisements en rive droite (limiter les ronciers). • Amélioration de la qualité des rares boisements riverains (état sanitaire, diversité).
2	<ul style="list-style-type: none"> • Développement et mise en valeur du patrimoine naturel, fluvial et bâti autour de Langon, Saint-Macaire et Saint-Pierre-d'Aurillac, avec la mise en valeur de l'accès au fleuve (zone de loisirs en bord de Garonne). • Reconquête des bords de Garonne (Saint-Pierre de Mons).
3	<ul style="list-style-type: none"> • Privilégier les processus d'évolution naturelle des atterrissements pour favoriser la diversité des habitats. • Privilégier la non-intervention sur les épis de Saint-Pierre-de-Mons pour la diversification des chenaux d'écoulement. • Privilégier la non-intervention sur les seuils rocheux.
Autres orientations	<ul style="list-style-type: none"> • Préservation des épis à Langon pour pérenniser la stabilité des ouvrages de franchissements routiers et ferroviaires. • Expertise des érosions de berge à Saint-Macaire et Langon.
En parallèle	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion concertée sur la restauration d'un profil d'équilibre et le transit sédimentaire.

Secteur 13 Tronçon 36



Informations générales

- Limite de tronçon
- La Garonne
- Réseau hydrographique secondaire
- Canal de dérivation
- Route
- Voie ferrée
- Pont
- Bac
- Limite communale

- ### Occupation du sol
- Zone urbaine
 - Zone industrielle
 - Carrière et décharges
 - Terre agricole
 - Vignes ou vergers
 - Zone boisée
 - Zone en eau

Les berges et les boisements

- ### Erosions de berges
- Privilégier les processus d'évolution naturels
 - Expertise
- ### Boisements de berges
- Préservation
 - Amélioration
 - Restauration
- ### Boisements riverains
- Préservation
 - Amélioration
 - Restauration
- ### Protections de berge
- génie végétal
 - technique mixte
 - enrochement
 - autre technique
 - quai

Le lit et les ouvrages

- ### Atterrissements
- Privilégier les processus d'évolution naturels
 - Expertise
- ### Bras morts
- Privilégier les processus d'évolution naturels
 - Amélioration
 - Restauration
- ### Epis
- Privilégier la non intervention
 - Préservation
- ### Seuils et passes de navigation
- Privilégier la non intervention
 - Préservation
- ### Frayères
- Préservation
 - Amélioration

Activités touristiques et récréatives

- ### Accessibilité à l'eau
- Amélioration et mise en valeur
- ### Potentiel touristique
- Développement et mise en valeur du patrimoine naturel, fluvial et bâti
- ### Réflexion à mener en parallèle
- ### Franchissabilité
- Préservation
 - Amélioration
 - Restauration
- ### Habitats piscicoles
- Amélioration

Le système des points kilométriques (pk) retenu est celui de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, soit pk=1000 au Bec d'Ambès.
Source : Document présentant l'état initial



pk 928

LA GARONNE MARITIME

920

Janvier 2002



Schéma directeur
d'entretien du lit et
des berges de la
Garonne

Projet d'état
à atteindre

Synthèse du diagnostic et orientations : tronçon 37

« LA GARONNE MARITIME »

DESCRIPTIF DU TRONÇON		
SECTEUR : S13	TRONÇON : T37	Longueur (km) : 11
DÉPARTEMENT(S) : 33	pk amont : 928	pk aval : 939
COMMUNE(S)	Rive gauche : Cérons, Barsac, Preignac, Toulence.	Rive droite : Cadillac, Loupiac, Ste Croix du Mont, St Maixant.
LES LIMITES	<ul style="list-style-type: none"> * Limite amont = verrou de Langon. * Limite aval = entrée de l'étroit de Rions-Podensac à Cérons. 	
LE CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> * Le champ d'inondation est de l'ordre de 1 à 2 km de largeur. * Les débordements saisonniers sont contenus par la présence de digues longitudinales. * Importants seuils naturels de Loupiac ⇒ limite d'influence du mascaret et du bouchon vaseux. * Existence d'anciens ouvrages de navigation dans le lit, le plus souvent dégradés. 	

PATRIMOINE ET USAGES A PRENDRE EN COMPTE	
PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL :	
ZNIEFF	n° 35500000 (type I) : coteaux de Ste Croix n° 3527 (type II) : vallée du Ciron.
Natura 2000	n° FR200700 : la Garonne
Arrêté de biotope	FR72 00 693 Vallée du Ciron
Sites classés ou inscrits :	château, enceintes, portes et églises de Cadillac, château de Cros Loupiac, église de Ste-Croix, église de Saint-Maixant, château de Malle de Preignac, église de Barsac, église de Cérons.
LES USAGES PREPONDERANTS	
<ul style="list-style-type: none"> * Activité de navigation touristique et commerciale ⇒ réduite notamment par la difficulté de franchissement du seuil de Loupiac en étiage. * Activité agricole très présente : maïs, vignes et peupleraies d'exploitation qui viennent en bordure de berge. * Tourisme important le long de l'axe garonnais (vignobles). 	

DIAGNOSTIC DU TRONÇON	
LES POINTS FORTS :	
<ul style="list-style-type: none"> ☞ Bras de l'Eulliot pouvant être un chenal d'écoulement diversifié favorable à la variété des habitats de la Garonne ☞ Quelques boisements de berges intéressants ? potentiel écologique notable. ☞ Influence limitée du mascaret et du bouchon vaseux peu contraignant sur les berges et le lit. ☞ Pression urbaine limitée en bordure de fleuve favorable au développement des milieux naturels. ☞ Présence d'un patrimoine bâti en liaison avec la navigation fluviale ? secteur d'attrait touristique pouvant être moteur pour la restauration de la ripisylve. 	
LES POINTS FAIBLES :	
<ul style="list-style-type: none"> ☞ Boisements souvent dégradés ⇒ valeur écologique faible et participation à la tenue des berges réduite. ☞ Présence des digues, de l'agriculture et de la populiculture jusqu'en bordure de berges ⇒ boisement discontinu et d'extension limitée. ☞ Nécessité d'un maintien d'un chenal à cause de la navigation ⇒ conservation des épis. ☞ Sensibilité d'agglomérations face aux inondations ⇒ contrainte de gestion du risque crue / gestion environnementale. 	

PRIORITE	RAPPEL DES VOCATIONS - ZONE 4
1	Transition écologique
2	Paysager
3	Milieu naturel tampon
en parallèle	Piscicole

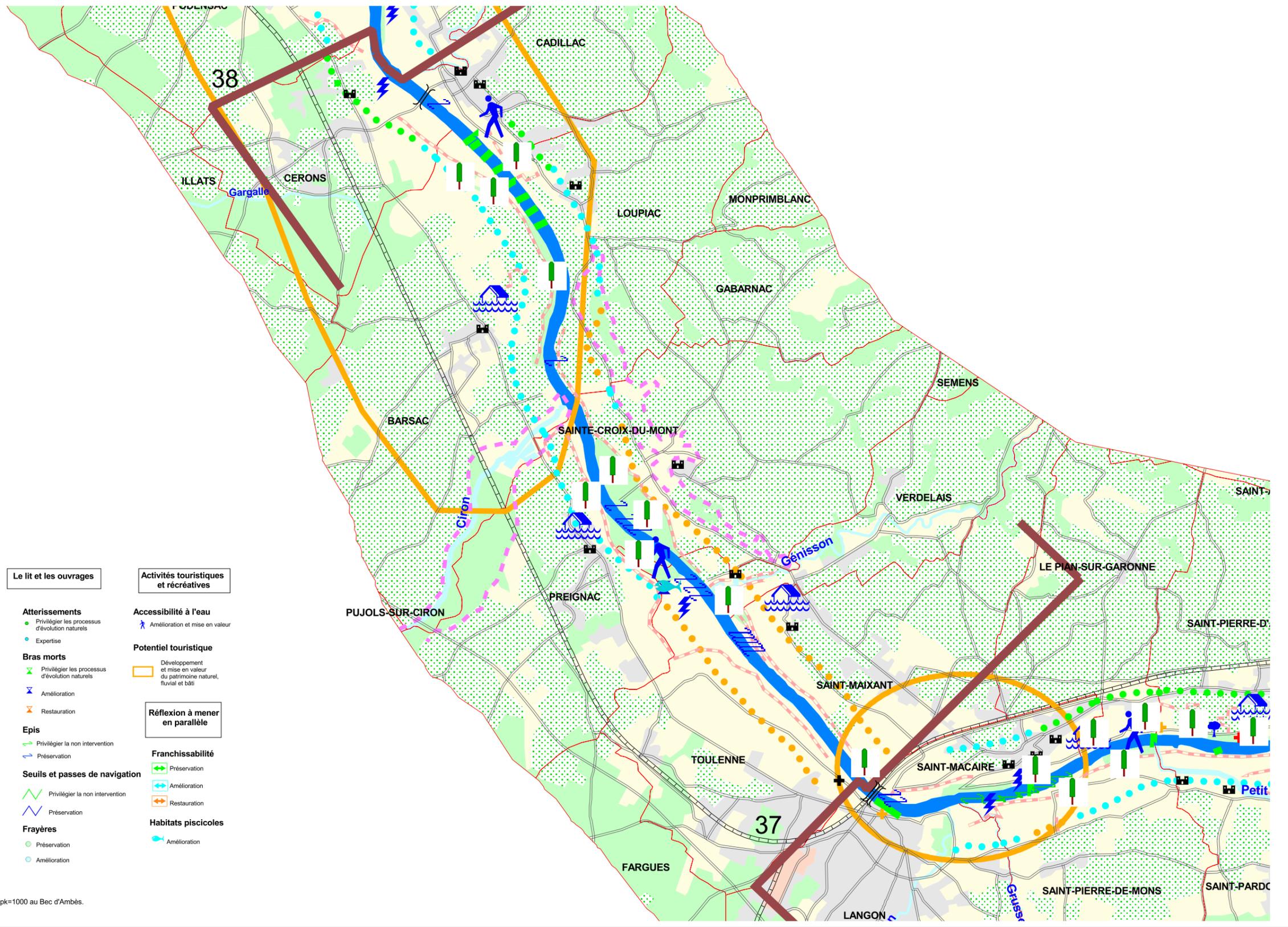


PRIORITE	RAPPEL DES OBJECTIFS SECTEUR 13
1	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner l'évolution dynamique du lit et des berges. • Restaurer la continuité longitudinale des boisements de berge. • Favoriser la diversité des habitats : bras d'écoulement, boisements de berge, prairies humides.
2	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la contribution paysagère du fleuve et favoriser la redécouverte du fleuve par le public.
3	<ul style="list-style-type: none"> • Réserver les aménagements dans le lit et en berges aux lieux habités et à la navigabilité. • Limiter l'impact des cultures et des gravières.



PRIORITE	ORIENTATIONS - TRONÇON 37
1	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration de la continuité et de l'état d'un cordon boisé vieillissant et inapte à stabiliser les berges en amont. • Amélioration d'un boisement de berge vieillissant en aval. • Préservation des boisements ponctuels plus denses et variés à l'aval. • Amélioration de la fonctionnalité du bras d'Eulliot pour la diversification des chenaux d'écoulement.
2	<ul style="list-style-type: none"> • Développement et mise en valeur du patrimoine touristique et bâti à Cadillac, Barsac et Cérons. • Amélioration et mise en valeur de l'accès à l'eau au niveau de Cadillac, Preignac et Toulence (chemin de bord de Garonne).
3	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration d'un cordon tampon en bordure de la zone urbanisée de Toulence, des cultures et des peupleraies. • Privilégier la non-intervention sur les seuils rocheux de Loupiac.
Autres orientations	<ul style="list-style-type: none"> • Expertise des érosions menaçant les zones habitées de Preignac et Cérons. • Préservation des épis utiles à la conservation du chenal de navigation.
En parallèle	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion concertée sur la restauration d'un profil d'équilibre et le transit sédimentaire. • Amélioration des habitats piscicoles en lien avec le bras de l'Eulliot.

Secteur 13 Tronçon 37



Informations générales

- Limite de tronçon
 - La Garonne
 - Réseau hydrographique secondaire
 - Canal de dérivation
 - Route
 - Voie ferrée
 - Pont
 - Bac
 - Limite communale
- ### Occupation du sol
- Zone urbaine
 - Zone industrielle
 - Carrière et décharges
 - Terre agricole
 - Vignes ou vergers
 - Zone boisée
 - Zone en eau

Les berges et les boisements

- #### Erosions de berges
- Privilégier les processus d'évolution naturels
 - Expertise
- #### Boisements de berges
- Préservation
 - Amélioration
 - Restauration
- #### Boisements riverains
- Préservation
 - Amélioration
 - Restauration
- #### Protections de berge
- génie végétal
 - technique mixte
 - enrochement
 - autre technique
 - quai

Le lit et les ouvrages

- #### Atterrissements
- Privilégier les processus d'évolution naturels
 - Expertise
- #### Bras morts
- Privilégier les processus d'évolution naturels
 - Amélioration
 - Restauration
- #### Epis
- Privilégier la non intervention
 - Préservation
- #### Seuils et passes de navigation
- Privilégier la non intervention
 - Préservation
- #### Frayères
- Préservation
 - Amélioration

Activités touristiques et récréatives

- #### Accessibilité à l'eau
- Amélioration et mise en valeur
- #### Potentiel touristique
- Développement et mise en valeur du patrimoine naturel, fluvial et bâti
- #### Réflexion à mener en parallèle
- #### Franchissabilité
- Préservation
 - Amélioration
 - Restauration
- #### Habitats piscicoles
- Amélioration

Le système des points kilométriques (pk) retenu est celui de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, soit pk=1000 au Bec d'Ambès.
Source : Document présentant l'état initial



N
1:50000

pk 939

LA GARONNE MARITIME

928

Janvier 2002



Schéma directeur
d'entretien du lit et
des berges de la
Garonne

Projet d'état
à atteindre

Synthèse du diagnostic et orientations : tronçon 38

« LA GARONNE MARITIME »

DESCRIPTIF DU TRONÇON		
SECTEUR : S13	TRONÇON : T38	Longueur (km) : 5,5
DÉPARTEMENT(S) : 33	pk amont : 939	pk aval : 944,5
COMMUNE(S)	Rive gauche : Podensac, Virelade.	Rive droite : Rions, Beguey.
LES LIMITES	<ul style="list-style-type: none"> * Limite amont = entrée de l'étréit de Rions-Podensac à Cérons. * Limite aval = sortie de l'étréit de Rions-Podensac à Paillet. 	
LE CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> * Influence du marnage et du mascaret * Le champ d'inondation est réduit. * Le lit décrit des méandres de grande amplitude. * Envasement du fond du lit et des pieds de berges. * Existence d'anciens ouvrages de navigation dans le lit, le plus souvent dégradés. 	

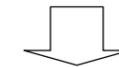
PATRIMOINE ET USAGES A PRENDRE EN COMPTE	
PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL :	
Natura 2000	n° FR200700 : la Garonne
Sites classés ou inscrits : château et église de Podensac, église et enceinte fortifiée de Rions.	
LES USAGES PREPONDERANTS	
<ul style="list-style-type: none"> * Activité de navigation touristique et commerciale. * Activité agricole très présente : maïs, vignes et peupleraies d'exploitation qui viennent en bordure de berge. * Exploitations de granulats à Podensac à proximité des rives de la Garonne. 	

DIAGNOSTIC DU TRONÇON	
LES POINTS FORTS :	
☞	Bras de l'île du Grand Berne- Raymond pouvant être l'objet d'un aménagement écologique favorable à la variété des habitats de la Garonne.
☞	Quelques boisements de berges intéressants ? potentiel écologique notable.
☞	Pression urbaine limitée en bordure de fleuve favorable au développement des milieux naturels.
LES POINTS FAIBLES :	
☞	Boisements le plus souvent dégradés ⇒ valeur écologique faible ⇒ participation à la tenue des berges réduite.
☞	Nombreuses érosions autour de Podensac et contraintes du marnage et du mascaret dans l'utilisation de techniques douces de stabilisation des berges.
☞	Envasement du lit et nécessité du maintien d'un chenal de navigation ? peu propice à la mise en place de profils d'écoulement variés dans le lit de la Garonne..
☞	Pression de l'agriculture et des extractions de granulats jusqu'en bordure de berges ? boisements discontinus et d'extension limitée.

PRIORITE	RAPPEL DES VOCATIONS - ZONE 4
1	Transition écologique
2	Paysager
3	Milieu naturel tampon
en parallèle	Piscicole

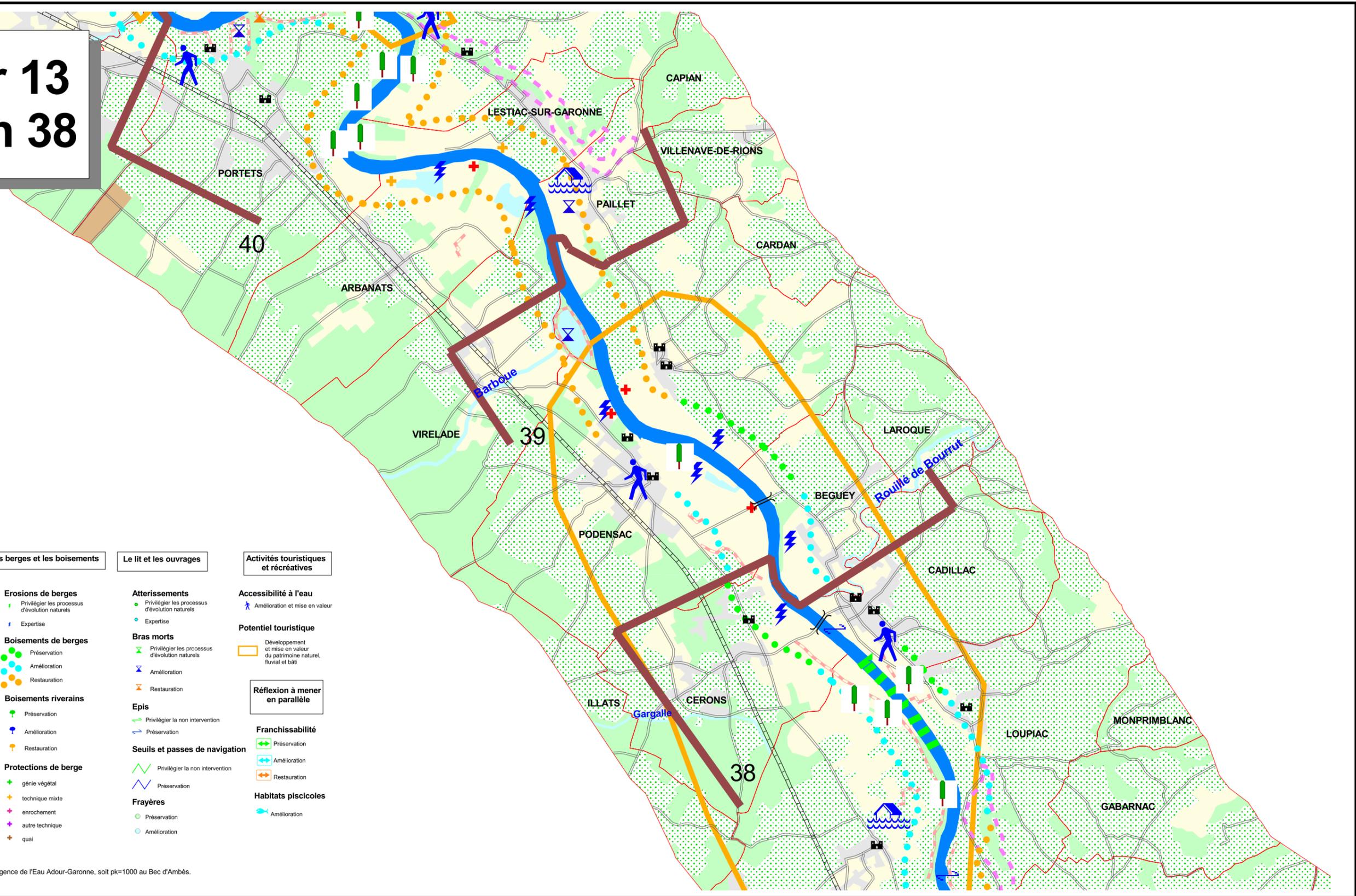


PRIORITE	RAPPEL DES OBJECTIFS SECTEUR 13
1	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner l'évolution dynamique du lit et des berges. • Restaurer la continuité longitudinale des boisements de berge. • Favoriser la diversité des habitats : bras d'écoulement, boisements de berge, prairies humides..
2	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la contribution paysagère du fleuve et favoriser la redécouverte du fleuve par le public.
3	<ul style="list-style-type: none"> • Réserver les aménagements dans le lit et en berges aux lieux habités et à la navigabilité. • Limiter l'impact des cultures et des gravières.



PRIORITE	ORIENTATIONS - TRONÇON 38
1	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration ou restauration de la continuité et de l'état sanitaire d'un cordon boisé. • Préservation des boisements de berge ponctuels denses et diversifiés. • Amélioration des fonctionnalités écologiques du bras mort de l'île du Grand Berne.
2	<ul style="list-style-type: none"> • Développement et mise en valeur du patrimoine touristique et bâti à Podensac et Rions. • Mise en valeur de l'accès à l'eau à Podensac.
3	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration d'un cordon tampon en bordure des gravières (rive gauche), des cultures et des peupleraies.
Autres orientations	<ul style="list-style-type: none"> • Expertise des érosions au niveau de Podensac.
En parallèle	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion concertée sur la restauration d'un profil d'équilibre et le transit sédimentaire. • Amélioration des habitats piscicoles en lien avec l'île du Grand Berne.

Secteur 13 Tronçon 38



Informations générales

- Limite de tronçon
- La Garonne
- Réseau hydrographique secondaire
- Canal de dérivation
- Route
- Voie ferrée
- Pont
- Bac
- Limite communale
- Occupation du sol**
- Zone urbaine
- Zone industrielle
- Carrière et décharges
- Terre agricole
- Vignes ou vergers
- Zone boisée
- Zone en eau
- Falaise fluviale
- Peupleraie
- Principaux endiguements
- Barrage franchissable
- Barrage infranchissable
- Barrage partiellement franchissable
- Site inscrit ou classé
- Arrêté de biotope
- Z.I.C.O.
- Z.N.I.E.F.F.
- Zone urbaine sensible aux inondations

Les berges et les boisements

- Erosions de berges**
- Privilégier les processus d'évolution naturels
- Expertise
- Boisements de berges**
- Préservation
- Amélioration
- Restauration
- Boisements riverains**
- Préservation
- Amélioration
- Restauration
- Protections de berge**
- génie végétal
- technique mixte
- enrochement
- autre technique
- quai

Le lit et les ouvrages

- Atterrissements**
- Privilégier les processus d'évolution naturels
- Expertise
- Bras morts**
- Privilégier les processus d'évolution naturels
- Amélioration
- Restauration
- Epis**
- Privilégier la non intervention
- Préservation
- Seuils et passes de navigation**
- Privilégier la non intervention
- Préservation
- Frayères**
- Préservation
- Amélioration

Activités touristiques et récréatives

- Accessibilité à l'eau**
- Amélioration et mise en valeur
- Potentiel touristique**
- Développement et mise en valeur du patrimoine naturel, fluvial et bâti
- Réflexion à mener en parallèle**
- Préservation
- Amélioration
- Restauration
- Habitats piscicoles**
- Amélioration

Le système des points kilométriques (pk) retenu est celui de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, soit pk=1000 au Bec d'Ambès.
Source : Document présentant l'état initial



pk 944

LA GARONNE MARITIME

939

Janvier 2002



Schéma directeur
d'entretien du lit et
des berges de la
Garonne

Projet d'état
à atteindre

Synthèse du diagnostic et orientations : tronçon 39

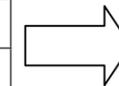
« LA GARONNE MARITIME »

DESCRIPTIF DU TRONÇON		
SECTEUR : S13	TRONÇON : T39	Longueur (km) : 9,5
DÉPARTEMENT(S) : 33	pk amont : 944,5	pk aval : 954
COMMUNE(S)	Rive gauche : Portets, Arbanats.	Rive droite : Tabanac, Le Tourne, Langoiran, Lestiac, Paillet.
LES LIMITES	<ul style="list-style-type: none"> * Limite amont = sortie de l'étréot de Rions-Podensac à Paillet. * Limite aval = limite amont de l'étréot de Baurech. 	
LE CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> * Influence marquée de la marée dynamique, du mascaret et du bouchon vaseux ⇒ contraintes naturelles spécifiques et majeures. * Large champ d'inondation pour les crues fréquentes. * Le lit décrit des méandres serrés de grande amplitude. * Existence d'anciens ouvrages de navigation dans le lit, le plus souvent dégradés. * Les berges sont hautes et souvent artificialisées par des cordons d'enrochements. 	

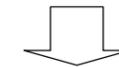
PATRIMOINE ET USAGES A PRENDRE EN COMPTE	
PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL :	
ZNIEFF	n° 35490000 (type I) : coteaux de Langoiran n° 3562 (type II) : vallée de Grillardone.
Natura 2000	n° FR200700 : la Garonne
Sites classés ou inscrits :	château de l'Hospital et de Mongenan à Portets, château et église de Langoiran, église de Lestiac.
LES USAGES PREPONDERANTS	
<ul style="list-style-type: none"> * Activité de navigation touristique et commerciale. * Activité agricole très présente : maïs, vergers, vignes et peupleraies d'exploitation qui viennent en bordure de berge. * Exploitations de granulats à Arbanats à proximité des rives de la Garonne. 	

DIAGNOSTIC DU TRONÇON	
LES POINTS FORTS :	
☞	Présence de deux chenaux d'écoulement annexes ("bras " de Paillet et Portet) ⇒ possibilité de diversifier les écoulements et les habitats piscicoles.
☞	Patrimoine bâti et activité de navigation ? facteur d'attrait touristique pouvant jouer un rôle moteur pour la restauration d'une végétation des berges ayant un rôle paysager appréciable en s'appuyant notamment sur le site de Langoiran (Chantier de construction).
LES POINTS FAIBLES :	
☞	Ripisylve très dégradée ⇒ valeur écologique faible et participation à la tenue des berges réduite.
☞	Erosions dans les méandres et à Arbanats et contraintes du marnage et du mascaret dans l'utilisation de techniques douces de stabilisation des berges
☞	Envasement du fond du lit et nécessité du maintien d'un chenal de navigation ? peu propice à la mise en place de profils d'écoulement variés dans le lit de la Garonne..
☞	Pression de l'agriculture et des extractions de granulats jusqu'en bordure de berges ? boisement discontinu et d'extension limitée.

PRIORITE	RAPPEL DES VOCATIONS - ZONE 4
1	Transition écologique
2	Paysager
3	Milieu naturel tampon
en parallèle	Piscicole

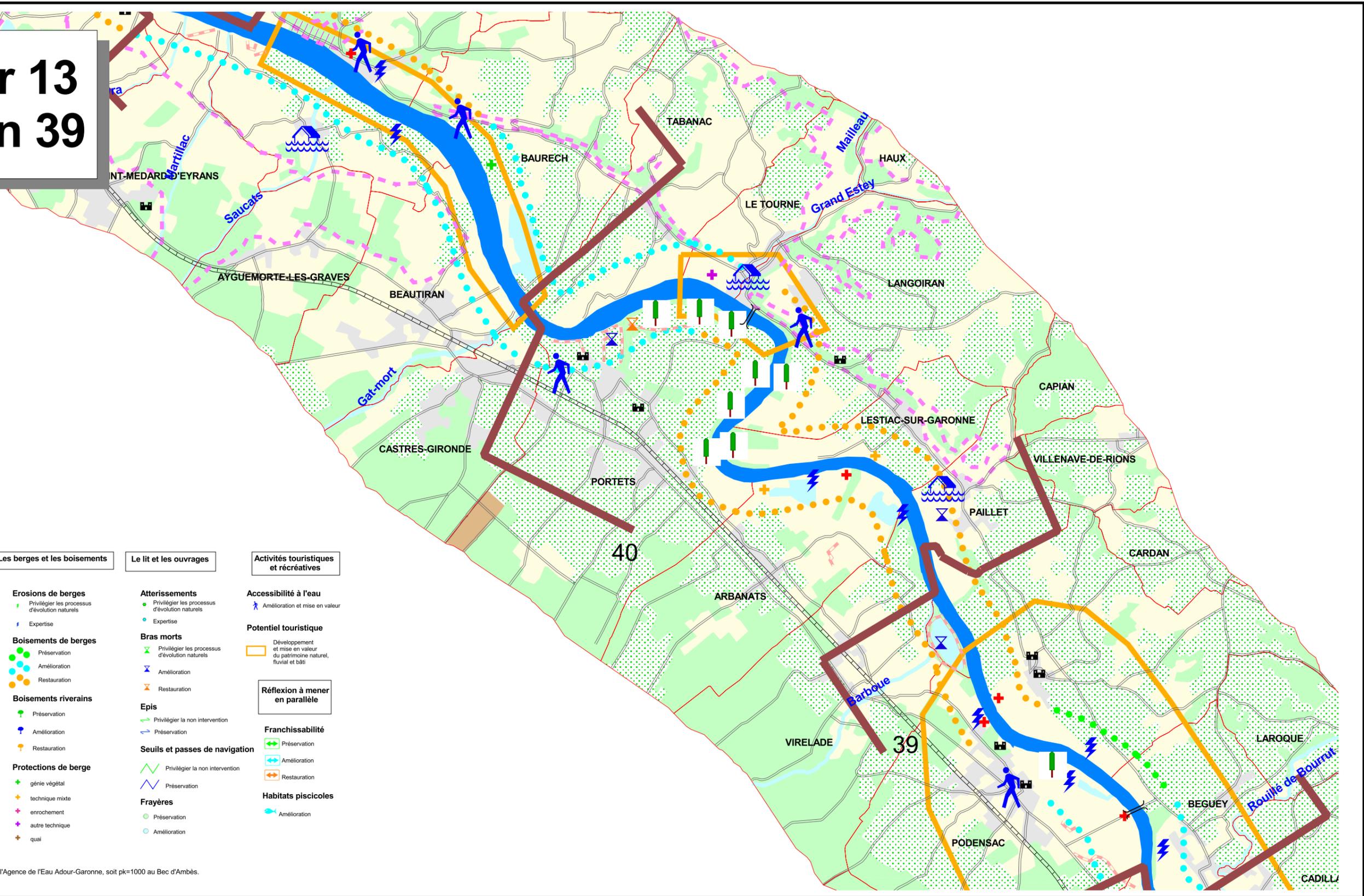


PRIORITE	RAPPEL DES OBJECTIFS SECTEUR 13
1	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner l'évolution dynamique du lit et des berges. • Restaurer la continuité longitudinale des boisements de berge. • Favoriser la diversité des habitats : bras d'écoulement, boisements de berge, prairies humides.
2	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la contribution paysagère du fleuve et favoriser la redécouverte du fleuve par le public.
3	<ul style="list-style-type: none"> • Réserver les aménagements dans le lit et en berges aux lieux habités et à la navigabilité. • Limiter l'impact des cultures et des gravières.



PRIORITE	ORIENTATIONS - TRONÇON 39
1	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration ou restauration de la continuité et de l'état sanitaire d'un cordon boisé plus stabilisateur des berges. • Amélioration des fonctionnalités écologiques (boisements, connexion) des bras de l'Île de Renon (Portets) et de Paillet.
2	<ul style="list-style-type: none"> • Développement et mise en valeur du patrimoine naturel, fluvial et bâti autour de Langoiran. • Mise en valeur de l'accès au fleuve à Tourné et Portets.
3	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration d'un cordon tampon en bordure des gravières (Arbanats), des cultures et des peupleraies.
Autres orientations	<ul style="list-style-type: none"> • Expertise des érosions à Arbanats.
En parallèle	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion concertée sur la restauration d'un profil d'équilibre et le transit sédimentaire. • Amélioration des habitats piscicoles en lien avec les bras de Portets et de Paillet.

Secteur 13 Tronçon 39



Informations générales

- Limite de tronçon
- La Garonne
- Réseau hydrographique secondaire
- Canal de dérivation
- Route
- Voie ferrée
- Pont
- Bac
- Limite communale
- Occupation du sol**
 - Zone urbaine
 - Zone industrielle
 - Carrière et décharges
 - Terre agricole
 - Vignes ou vergers
 - Zone boisée
 - Zone en eau

Les berges et les boisements

- Erosions de berges**
 - Privilégier les processus d'évolution naturels
 - Expertise
- Boisements de berges**
 - Préservation
 - Amélioration
 - Restauration
- Boisements riverains**
 - Préservation
 - Amélioration
 - Restauration
- Protections de berge**
 - génie végétal
 - technique mixte
 - enrochement
 - autre technique
 - quai

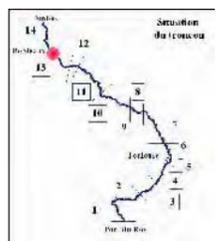
Le lit et les ouvrages

- Atterrissements**
 - Privilégier les processus d'évolution naturels
 - Expertise
- Bras morts**
 - Privilégier les processus d'évolution naturels
 - Amélioration
 - Restauration
- Epis**
 - Privilégier la non intervention
 - Préservation
- Seuils et passes de navigation**
 - Privilégier la non intervention
 - Préservation
- Frayères**
 - Préservation
 - Amélioration

Activités touristiques et récréatives

- Accessibilité à l'eau**
 - Amélioration et mise en valeur
- Potential touristique**
 - Développement et mise en valeur du patrimoine naturel, fluvial et bâti
- Réflexion à mener en parallèle**
 - Franchissabilité
 - Préservation
 - Amélioration
 - Restauration
 - Habitats piscicoles
 - Amélioration

Le système des points kilométriques (pk) retenu est celui de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, soit pk=1000 au Bec d'Ambès.
Source : Document présentant l'état initial



N
1:50000

pk 954 LA GARONNE MARITIME 944

Janvier 2002



Schéma directeur
d'entretien du lit et
des berges de la
Garonne

Projet d'état
à atteindre

SDE/Projet d'état à atteindre
Zone 4/4

Synthèse du diagnostic et orientations : tronçon 40

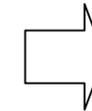
« LA GARONNE MARITIME »

DESCRIPTIF DU TRONÇON		
SECTEUR : S13	TRONÇON : T40	Longueur (km) : 7
DÉPARTEMENT(S) : 33	pk amont : 954	pk aval : 961
COMMUNE(S)	Rive gauche : Castres-Gironde, Beautiran, Isle-St-Georges.	Rive droite : Baurech, Cambes.
LES LIMITES	<ul style="list-style-type: none"> * Limite amont = limite amont de l'étréit de Baurech. * Limite aval = limite aval de l'étréit de Baurech. 	
LE CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> * Forte influence de la marée dynamique, du mascaret et du bouchon vaseux ⇒ contraintes naturelles spécifiques et majeures. * Présence d'un bourrelet alluvial de part et d'autre des rives et de palus inondables par les affluents. * Rétrécissement du champ d'expansion des crues. * Des digues enserrant localement le lit ⇒ possibilités de divagation réduites. * Lit rectiligne s'adossant, en rive droite, aux falaises de Cambes. 	

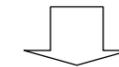
PATRIMOINE ET USAGES A PRENDRE EN COMPTE	
PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL :	
ZNIEFF	n° 3513 (type II) : bocage humide de la Garonne n° 35470000 (type I) : coteaux calcaires de Cambes ; coteaux de Tabanac.
Natura 2000	n° FR200700 : la Garonne
Sites classés ou inscrits :	château d'Eyrans à Saint Médard d'Eyrans
LES USAGES PREPONDERANTS	
<ul style="list-style-type: none"> * Activité de navigation touristique et commerciale. * Urbanisation à Isle St George, Baurech et Cambes. * Maïsiculture présente notamment dans les palus ; vignes et vergers en rive gauche. 	

DIAGNOSTIC DU TRONÇON	
LES POINTS FORTS :	
<ul style="list-style-type: none"> ↺ Existence de palus en rive gauche et droite pouvant contribuer à la diversité écologique de la Garonne. ↺ Quelques saulaies résiduelles ⇒ utilisation possible pour la reconstitution de boisements continus sur les berges. ↺ Présence des falaises reconnues comme zone d'intérêt faunistique et floristique ⇒ formations végétales particulières liées à ces falaises. 	
LES POINTS FAIBLES :	
<ul style="list-style-type: none"> ↺ Végétation des berges souvent très dégradée ⇒ valeur écologique faible et participation à la tenue des berges réduite. ↺ Berges stables et contraintes du marnage et du mascaret dans l'utilisation de techniques douces de stabilisation des berges. ↺ Sensibilité aux érosions et aux inondations de Cambes et Baurech ⇒ contrainte de gestion des désordres / gestion environnementale. ↺ Envasement du lit et maintien d'un chenal de navigation ? peu propice à la mise en place de profils d'écoulement variés dans le lit de la Garonne. 	

PRIORITE	RAPPEL DES VOCATIONS - ZONE 4
1	Transition écologique
2	Paysager
3	Milieu naturel tampon
en parallèle	Piscicole



PRIORITE	RAPPEL DES OBJECTIFS SECTEUR 13
1	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner l'évolution dynamique du lit et des berges. • Restaurer la continuité longitudinale des boisements de berge. • Favoriser la diversité des habitats : bras d'écoulement, boisements de berge, prairies humides.
2	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la contribution paysagère du fleuve et favoriser la redécouverte du fleuve par le public.
3	<ul style="list-style-type: none"> • Réserver les aménagements dans le lit et en berges aux lieux habités et à la navigabilité. • Limiter l'impact des cultures et des gravières.



PRIORITE	ORIENTATIONS - TRONÇON 40
1	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration ou restauration de la continuité et de l'état sanitaire d'un cordon boisé vieillissant et inapte à stabiliser les berges. • Préservation d'une continuité latérale entre les prairies humides et le fleuve.
2	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration et mise en valeur de l'accès au fleuve au droit des bourgs (Cambès, Baurech, Île-Saint-Georges).
3	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration d'un cordon naturel tampon stabilisateur de berge au droit des bourgs (Cambès, Baurech, Île-Saint-Georges).
Autres orientations	<ul style="list-style-type: none"> • Expertise des érosions au droit des bourgs (Cambès, Baurech, Île-Saint-Georges).
En parallèle	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion concertée sur la restauration d'un profil d'équilibre et le transit sédimentaire.

Secteur 13 Tronçon 40



Informations générales

- Limite de tronçon
- La Garonne
- Réseau hydrographique secondaire
- Canal de dérivation
- Route
- Voie ferrée
- Pont
- Bac
- Limite communale
- Occupation du sol**
 - Zone urbaine
 - Zone industrielle
 - Carrière et décharges
 - Terre agricole
 - Vignes ou vergers
 - Zone boisée
 - Zone en eau

Les berges et les boisements

- Erosions de berges**
 - Privilégier les processus d'évolution naturels
 - Expertise
- Boisements de berges**
 - Préservation
 - Amélioration
 - Restauration
- Boisements riverains**
 - Préservation
 - Amélioration
 - Restauration
- Protections de berge**
 - génie végétal
 - technique mixte
 - enrochement
 - autre technique
 - quai

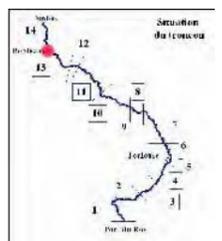
Le lit et les ouvrages

- Atterrissements**
 - Privilégier les processus d'évolution naturels
 - Expertise
- Bras morts**
 - Privilégier les processus d'évolution naturels
 - Amélioration
 - Restauration
- Epis**
 - Privilégier la non intervention
 - Préservation
- Seuils et passes de navigation**
 - Privilégier la non intervention
 - Préservation
- Frayères**
 - Préservation
 - Amélioration

Activités touristiques et récréatives

- Accessibilité à l'eau**
 - Amélioration et mise en valeur
- Potential touristique**
 - Développement et mise en valeur du patrimoine naturel, fluvial et bâti
- Réflexion à mener en parallèle**
 - Franchissabilité
 - Préservation
 - Amélioration
 - Restauration
 - Habitats piscicoles
 - Amélioration

Le système des points kilométriques (pk) retenu est celui de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, soit pk=1000 au Bec d'Ambès.
Source : Document présentant l'état initial



1:50000

pk 961 LA GARONNE MARITIME 954

Janvier 2002



Schéma directeur
d'entretien du lit et
des berges de la
Garonne

Projet d'état
à atteindre

Synthèse du diagnostic et orientations : tronçon 41

« LA GARONNE MARITIME »

DESCRIPTIF DU TRONÇON		
SECTEUR : S13	TRONÇON : T41	Longueur (km) : 8
DÉPARTEMENT(S) : 33	pk amont : 961	pk aval : 969
COMMUNE(S)	Rive gauche : Villenave d'Ornon, Cadaujac	Rive droite : Latresne, Camblanes, Quinsac
LES LIMITES	<ul style="list-style-type: none"> * Limite amont = limite aval de l'étréit de Baurech. * Limite aval = limite amont de la zone urbaine bordelaise 	
LE CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> * Forte influence de la marée dynamique, du mascaret et du bouchon vaseux ⇒ contraintes naturelles spécifiques et majeures. * Zone d'urbanisation importante en périphérie de Bordeaux * Existence d'un bourrelet alluvial de rive et de palus inondés par des affluents. * Existence de deux îles qui scindent les écoulement dans deux bras * Une épaisse couche de vase entretenue par le bouchon vaseux tapisse le fond du lit. * Des digues enserrant localement le lit ? possibilité de divagation réduite. 	

PATRIMOINE ET USAGES A PRENDRE EN COMPTE	
PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL :	
Zone verte du SDAGE	"Prairies humides de la basse vallée de la Garonne"
ZNIEFF	n° 3513 (type II) : bocage humide de la basse vallée de la Garonne
Natura 2000 :	n° FR200700 : la Garonne N° FR72 : bocage humide de Cadaujac et de Saint Médard d'Eyrans
Sites classés ou inscrits :	demeure de Valrose à Latresne, château de Malleret et maison dite droit à Cadaujac.
LES USAGES PREPONDERANTS	
<ul style="list-style-type: none"> * Activité de navigation touristique et commerciale. * Urbanisation sur les bourrelets alluviaux et en bordure du fleuve. * Maïsiculture présente notamment dans les palus, les vignes et les vergers à Quinsac. * Sites d'extraction de granulats en lit majeur dont certains, implantés en bords de berges ? digues de protection réalisées. 	

DIAGNOSTIC DU TRONÇON	
LES POINTS FORTS :	
<ul style="list-style-type: none"> ↺ Qualité correcte des boisements de berge localement, mais qui nécessite un entretien et une extension à l'ensemble du tronçon. ↺ Palus inondables constituant un milieu annexe à la Garonne pouvant accroître la diversité faunistique et floristique. ↺ Proximité de Bordeaux pouvant être moteur dans la création d'un "corridor vert" à protéger en périphérie de l'agglomération. 	
LES POINTS FAIBLES :	
<ul style="list-style-type: none"> ↺ Boisement discontinu et instable, en particulier en rive gauche. ↺ Berges peu stables et contrainte du marnage et du mascaret dans l'utilisation de techniques douces de stabilisation des berges. ↺ Pression de l'urbanisation (habitations, infrastructures...) ? contrainte de gestion des désordres / gestion environnementale ↺ Envasement du lit et nécessité du maintien d'un chenal de navigation ? peu propice à la mise en place de profils d'écoulement variés dans le lit de la Garonne. ↺ Déchets dérivant s'accumulant en berges. 	

PRIORITE	RAPPEL DES VOCATIONS - ZONE 4
1	Transition écologique
2	Paysager
3	Milieu naturel tampon
en parallèle	Piscicole



PRIORITE	RAPPEL DES OBJECTIFS SECTEUR 13
1	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner l'évolution dynamique du lit et des berges. • Restaurer la continuité longitudinale des boisements de berge. • Favoriser la diversité des habitats : bras d'écoulement, boisements de berge, prairies humides..
2	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la contribution paysagère du fleuve et favoriser la redécouverte du fleuve par le public.
3	<ul style="list-style-type: none"> • Réserver les aménagements dans le lit et en berges aux lieux habités et à la navigabilité. • Limiter l'impact des cultures et des gravières.



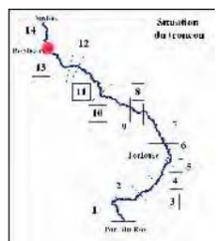
PRIORITE	ORIENTATIONS - TRONÇON 41
1	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration ou restauration de la continuité et de l'état d'un boisement de berge large mais dépérissant et inapte à stabiliser les berges. • Préservation d'un boisement de berge large, d'intérêt écologique (saulaie) et assurant une continuité longitudinale entre les îles d'Arsins et de la Lande. • Préservation du caractère naturel des îles d'Arsins et de la Lande. • Préservation de la continuité latérale entre le fleuve et les prairies humides rive droite et surtout rive gauche.
2	<ul style="list-style-type: none"> • Développement et mise en valeur du patrimoine naturel fluvial et bâti en zone périurbaine de l'agglomération bordelaise. • Amélioration de la qualité paysagère des accès au fleuve (Port de l'Homme, Port Neuf, Port de Quinsac).
3	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise des déchets flottants déposés en berge, facteur dégradant de la qualité écologique et paysagère des milieux.
Autres orientations	<ul style="list-style-type: none"> • Expertise des érosions dans les secteurs urbanisés et au droit des confluences. • Préservation des épis utiles à la conservation d'un chenal de navigation.
En parallèle	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion concertée sur la restauration d'un profil d'équilibre et le transit sédimentaire.

Secteur 13 Tronçon 41



Informations générales	Les berges et les boisements	Le lit et les ouvrages	Activités touristiques et récréatives
<ul style="list-style-type: none"> Limite de tronçon La Garonne Réseau hydrographique secondaire Canal de dérivation Route Voie ferrée Pont Bac Limite communale Occupation du sol <ul style="list-style-type: none"> Zone urbaine Zone industrielle Carrière et décharges Terre agricole Vignes ou vergers Zone boisée Zone en eau 	<ul style="list-style-type: none"> Falaise fluviale Peupleraie Principaux endiguements Barrage franchissable Barrage infranchissable Barrage partiellement franchissable Site inscrit ou classé Arrêté de biotope Z.I.C.O. Z.N.I.E.F.F. Zone urbaine sensible aux inondations Erosions de berges <ul style="list-style-type: none"> Privilégier les processus d'évolution naturels Expertise Boisements de berges <ul style="list-style-type: none"> Préservation Amélioration Restauration Boisements riverains <ul style="list-style-type: none"> Préservation Amélioration Restauration Protections de berge <ul style="list-style-type: none"> génie végétal technique mixte enrochement autre technique quai 	<ul style="list-style-type: none"> Atterrissements <ul style="list-style-type: none"> Privilégier les processus d'évolution naturels Expertise Bras morts <ul style="list-style-type: none"> Privilégier les processus d'évolution naturels Amélioration Restauration Epis <ul style="list-style-type: none"> Privilégier la non intervention Préservation Seuils et passes de navigation <ul style="list-style-type: none"> Privilégier la non intervention Préservation Frayères <ul style="list-style-type: none"> Préservation Amélioration 	<ul style="list-style-type: none"> Accessibilité à l'eau <ul style="list-style-type: none"> Amélioration et mise en valeur Potentiel touristique <ul style="list-style-type: none"> Développement et mise en valeur du patrimoine naturel, fluvial et bâti Réflexion à mener en parallèle Franchissabilité <ul style="list-style-type: none"> Préservation Amélioration Restauration Habitats piscicoles <ul style="list-style-type: none"> Amélioration

Le système des points kilométriques (pk) retenu est celui de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, soit pk=1000 au Bec d'Ambès.
Source : Document présentant l'état initial



pk 969 LA GARONNE MARITIME 961

Janvier 2002



Schéma directeur
d'entretien du lit et
des berges de la
Garonne

Projet d'état
à atteindre

SECTEUR 14 : - LA GARONNE MARITIME DE BORDEAUX A LA DORDOGNE

• LE CONTEXTE GENERAL ET REGLEMENTAIRE DU SECTEUR

La **Garonne est restreinte dans un couloir étroit**. Elle traverse l'**agglomération de Bordeaux** pour rejoindre la Dordogne.

La **navigation est prépondérante** sur ce secteur. Elle est gérée entre le pont F. Mitterrand et le Bec d'Ambès par le Port Autonome de Bordeaux qui assure le maintien d'un chenal de navigation à l'aval de Bordeaux et par le SMNG à l'amont.

La Garonne est ici navigable, axe bleu pour les migrateurs du SDAGE et deuxième catégorie piscicole.

• LE LIT

Le lit est soumis aux phénomènes liés à sa **situation estuarienne : le marnage important et le bouchon vaseux**.

Le fond du lit est composé d'une épaisse couche de vase. Le port autonome de Bordeaux procède régulièrement au dragage du lit pour assurer le maintien d'un chenal navigable. La digue de Rauzan constitue l'obstacle principal en lit mineur. En effet, nonobstant un récent équipement elle forme toujours un ralentissement notable pour les espèces piscicoles migratrices.

Les **vasières** qui découvrent à marées basses constituent un **habitat riche et attractif** pour de nombreuses espèces d'oiseaux.

Aucune évolution majeure du lit ne peut être attendue à moyen terme. Le lit est figé dans sa traversée de Bordeaux et par les bourrelets alluviaux avant la confluence avec la Dordogne.

• LES BERGES

Les berges sont très fortement soumises aux courants de marée dynamique ce qui leur confère une **fragilité importante**.

Les **berges sont artificialisées** soit partiellement (sommet de berge), soit entièrement (digues et quais de Bordeaux).

Les pieds de berges sont en pente douce et laissent découvrir à marée basse des vasières qui n'offrent qu'une faible tenue.

• LES BOISEMENTS

Sur ce secteur où les contraintes naturelles sont très spécifiques, la ripisylve en présence est de faible qualité. Les boisements sont **très épars et souvent vieillissants**. L'artificialisation des berges pour les infrastructures portuaires, routière et de l'agglomération bordelaise réduit considérablement le linéaire de berge qui ne peut accueillir une ripisylve dense.

La reconstitution de boisements plus denses et plus continus sur ce secteur, notamment dans sa partie aval, permettra d'accroître la stabilité des berges et de contribuer au maintien de son intérêt floristique et faunistique.

• LES USAGES

L'urbanisation des rives est quasi-totale à Bordeaux rive gauche où des quais ont été aménagés. D'importantes infrastructures portuaires sont présentes à l'aval du tronçon en rive droite.

L'agriculture est également établie sur les bourrelets de rives et laisse place dans les palus, zones plus basses, à de vastes zones humides de grand intérêt écologique.

Des carrelets sont installés de part et d'autre du lit de la Garonne pour l'activité de pêche.

• LES PRINCIPAUX OBJECTIFS

Le lit et les berges de la Garonne doivent ici **offrir des habitats riches** afin de permettre la transition écologique entre l'estuaire de la Gironde et la Garonne "fluviale". Ces habitats sont influencés par le marnage et l'envasement. Les objectifs doivent donc répondre à ces spécificités.

La proximité de Bordeaux peut être pour ce dernier secteur un moteur pour l'entretien de la végétation des berges de la Garonne en développant de nouveaux accès au fleuve, tout en conservant la spécificité des formations végétales présentes.

La navigation a un rôle économique de première importance. Elle conditionne de façon importante l'entretien du lit et des berges par le besoin du maintien d'un chenal de navigation et de la stabilité des berges pour les infrastructures portuaires.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, les objectifs qui prévalent ici sont :

1. Accompagner l'évolution dynamique du lit et des berges en favorisant des chenaux multiples et des profils de berge variés.
1. Garantir la continuité des milieux écologiques constituant un corridor écologique via le lit et les berges du fleuve.
1. Favoriser la diversité des habitats en conservant les vasières, les boisements de berge, les roselières et la continuité avec les prairies humides.
2. Développer la contribution paysagère du fleuve et favoriser la redécouverte du fleuve par le public dans et autour de l'agglomération bordelaise.
3. Limiter l'impact de l'urbanisation et des activités portuaires en maintenant un cordon tampon (rôle de filtration des polluants, artificialisation).
3. Limiter l'impact des déchets flottants affectant l'attrait environnemental et touristique du secteur.

Un autre objectif provenant des vocations annexes au SDE est à rappeler :

- ✓ Développer les potentialités piscicoles, notamment les possibilités migratoires des espèces piscicoles locales et des grands migrateurs et leur préparation écophysologique à la transition entre milieux marin et fluviaux.

Synthèse du diagnostic et orientations : tronçon 42

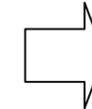
« LA GARONNE MARITIME »

DESCRIPTIF DU TRONÇON		
SECTEUR : S14	TRONÇON : T42	Longueur (km) : 14
DÉPARTEMENT(S) : 33	pk amont : 969	pk aval : 983
COMMUNE(S)	Rive gauche : Bruges, Bordeaux, Bègles.	Rive droite : Bassens, Lormont, Cenon, Floirac, Bouliac.
LES LIMITES	<ul style="list-style-type: none"> * Limite amont = limite amont de la zone urbaine bordelaise. * Limite aval = limite aval de la zone urbaine bordelaise. 	
LE CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> * Zone estuarienne ? importance écologique, notamment pour la migration piscicole et avicole. * Forte influence de la marée dynamique et du bouchon vaseux ⇒ contraintes naturelles spécifiques et majeures. * Zone d'urbanisation dense. * Une épaisse couche de vase entretenue par le bouchon vaseux tapisse le fond du lit localement. 	

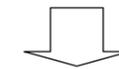
PATRIMOINE ET USAGES A PRENDRE EN COMPTE	
PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL :	
Zone verte du SDAGE	"Prairies humides de la basse vallée de la Garonne"
ZNIEFF	n° 35440000 (type I) : coteau de Lormont n° 35450000 (type I) : coteau de Cénon n° 35460000 (type I) : coteau de Floirac
Natura 2000	n° FR200700 : la Garonne
Sites classés ou inscrits :	plus de 300 monuments répertoriés sur Bordeaux, dont de nombreux en bordure de Garonne.
LES USAGES PREPONDERANTS	
<ul style="list-style-type: none"> * Activités de navigation et activités portuaires = prépondérante sur ce secteur (Bassens, quais de Bordeaux). * Agglomération de Bordeaux (urbanisation, rejets) * Pêche professionnelle et amateur importante. 	

DIAGNOSTIC DU TRONÇON	
LES POINTS FORTS :	
<ul style="list-style-type: none"> ↻ Importante valeur patrimoniale des bâtiments situés le long des quais de la Garonne à Bordeaux ⇒ possibilité de mise en valeur associée au fleuve. ↻ Secteur piscicole important faisant le lien entre l'estuaire et le fleuve ↻ Patrimoine naturel des coteaux de Cénon et Floirac ? possibilité d'allier milieux naturels de qualité et zone urbaine. 	
LES POINTS FAIBLES :	
<ul style="list-style-type: none"> ↻ Végétation des talus et des berges très réduite. ↻ Artificialisation des berges pour le développement des infrastructures routières, portuaires et urbaines ? limite au développement d'une végétation des berges variée. ↻ Sensibilité de l'agglomération bordelaise aux crues ? contrainte de gestion du risque de crue / gestion environnementale. ↻ Envasement et nécessité du maintien d'un chenal de navigation par dragage et épis ? peu propice à la mise en place de profil d'écoulement variés dans le lit de la Garonne. ↻ Déchets dérivants s'accumulant en berge. 	

PRIORITE	RAPPEL DES VOCATIONS - ZONE 4
1	Transition écologique
2	Paysager
3	Milieu naturel tampon
en parallèle	Piscicole

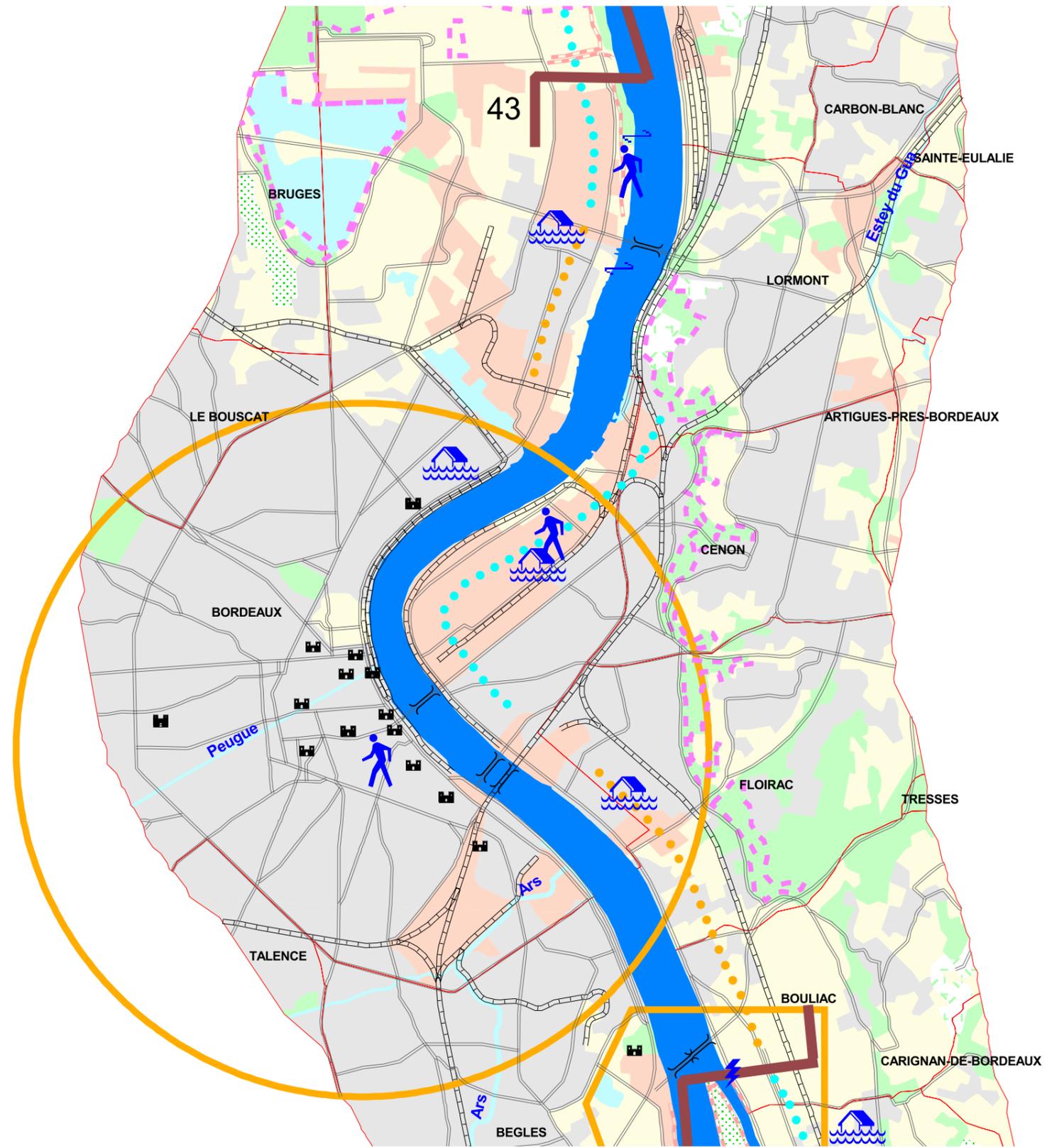


PRIORITE	RAPPEL DES OBJECTIFS SECTEUR 14
1	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner l'évolution dynamique du lit et des berges. • Garantir la continuité longitudinale des milieux écologiques. • Favoriser la diversité des habitats : lit (vasières), boisements de berges et roselières, prairies humides.
2	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la contribution paysagère du fleuve et assurer la redécouverte du fleuve par le public dans et autour de l'agglomération bordelaise.
3	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter l'impact de l'urbanisation et des activités portuaires. • Limiter l'impact des déchets flottants
en parallèle	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les potentialités piscicoles.



PRIORITE	ORIENTATIONS - TRONÇON 42
1	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration ou restauration de l'état sanitaire et stratification des boisements de berges et roselières, stabilisateurs de berge, en rive droite amont, puis rive gauche en aval de Bordeaux.
2	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'accessibilité des habitants au fleuve et mise en valeur du patrimoine fluvial et bâti en bord de Garonne à Bordeaux, notamment sur le trajet du bus fluvial du "pont d'Aquitaine" au "Pont de pierre" et le long de la piste cyclable en rive droite.
3	<ul style="list-style-type: none"> • Conservation d'un cordon naturel en bordure ou à proximité des sites artificialisés (zone humide). • Maîtrise des déchets flottants déposés en berge sur l'ensemble du tronçon, facteur dégradant la qualité écologique et paysagère des milieux.
Autres orientations	<ul style="list-style-type: none"> • Préservation des épis utiles à la conservation du chenal de navigation.
En parallèle	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion concertée sur la restauration d'un profil d'équilibre et le transit sédimentaire.

Secteur 14 Tronçon 42



Informations générales

- Limite de tronçon
- La Garonne
- Réseau hydrographique secondaire
- Canal de dérivation
- Route
- Voie ferrée
- Pont
- Bac
- Limite communale
- Occupation du sol**
 - Zone urbaine
 - Zone industrielle
 - Carrière et décharges
 - Terre agricole
 - Vignes ou vergers
 - Zone boisée
 - Zone en eau
- Falaise fluviale
- Peupleraie
- Principaux endiguements
- Barrage franchissable
- Barrage infranchissable
- Barrage partiellement franchissable
- Site inscrit ou classé
- Arrêté de biotope
- Z.I.C.O.
- Z.N.I.E.F.F.
- Zone urbaine sensible aux inondations

Les berges et les boisements

- Erosions de berges**
 - Privilégier les processus d'évolution naturels
 - Expertise
- Boisements de berges**
 - Préservation
 - Amélioration
 - Restauration
- Boisements riverains**
 - Préservation
 - Amélioration
 - Restauration
- Protections de berge**
 - génie végétal
 - technique mixte
 - enrochement
 - autre technique
 - quai

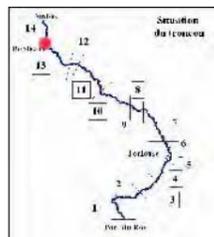
Le lit et les ouvrages

- Atterrissements**
 - Privilégier les processus d'évolution naturels
 - Expertise
- Bras morts**
 - Privilégier les processus d'évolution naturels
 - Amélioration
 - Restauration
- Epis**
 - Privilégier la non intervention
 - Préservation
- Seuils et passes de navigation**
 - Privilégier la non intervention
 - Préservation
- Frayères**
 - Préservation
 - Amélioration

Activités touristiques et récréatives

- Accessibilité à l'eau**
 - Amélioration et mise en valeur
- Potentiel touristique**
 - Développement et mise en valeur du patrimoine naturel, fluvial et bâti
- Réflexion à mener en parallèle**
 - Franchissabilité**
 - Préservation
 - Amélioration
 - Restauration
 - Habitats piscicoles**
 - Amélioration

Le système des points kilométriques (pk) retenu est celui de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, soit pk=1000 au Bec d'Ambès.
Source : Document présentant l'état initial



N
1:50000

pk 983

LA GARONNE MARITIME

969

Janvier 2002



Schéma directeur
d'entretien du lit et
des berges de la
Garonne

Projet d'état
à atteindre

SDE/Projet d'état à atteindre
Zone 4/4

Synthèse du diagnostic et orientations : tronçon 43

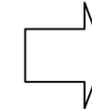
« LA GARONNE MARITIME »

DESCRIPTIF DU TRONÇON		
SECTEUR : S14	TRONÇON : T43	Longueur (km) : 17
DÉPARTEMENT(S) : 33	pk amont : 983	pk aval : 1000
COMMUNE(S)	<i>Rive gauche</i> : Macau, Ludon, Parempuyre, Blanquefort, Bordeaux.	<i>Rive droite</i> : Ambès, Ambarès, St Louis Montferrand.
LES LIMITES	<ul style="list-style-type: none"> * Limite amont = limite de la zone urbaine bordelaise. * Limite aval = confluence avec la Dordogne. 	
LE CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> * Zone estuarienne ⇒ importance écologique notamment pour la migration piscicole et avicole. * Forte influence de la marée dynamique et du bouchon vaseux ⇒ contraintes naturelles spécifiques et majeures. * Présence d'un bourrelet alluvial plus haut que les vives eaux et de marais d'estuaire inondables de part et d'autre de la Garonne. * Elargissement important du lit. * Une épaisse couche de vase entretenue par le bouchon vaseux tapisse le fond du lit localement. 	

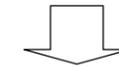
PATRIMOINE ET USAGES A PRENDRE EN COMPTE	
PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL :	
Zone verte du SDAGE	"Prairies humides de la basse vallée de la Garonne et marais bordelais"
ZNIEFF	n° 3506 (type II) : marais Blanquefort n° 3509002 (type I) : lac de Bordeaux n° 3512 (type II) : marais d'Ambarès n° 3613000 (type I) : station de Barrail Long n° 3636 (type II) : estuaire de la Gironde n° 3646003 (type I) : rive Ouest de l'Île Nord
Natura 2000	n° FR7200795 : estuaire de la Gironde n° FR702687 : marais de Bruges n° FR200700 : la Garonne
ZICO	n° AN19 : marais de Bordeaux
Sites classés ou inscrits :	château de Sainte Barbe à Macau, immeubles La Palanque à St-Louis de Montferrand et La Margarance à Ambès, château de Plaisance à Saint-Louis.
LES USAGES PREPONDERANTS	
<ul style="list-style-type: none"> * Activités de navigation et activités portuaires = prépondérante sur ce secteur (zone industrielle et portuaire à Bassens et Ambès, et zone d'activité de Saint-Louis-de-Montferrand). * Agriculture très présente sur les bourrelets alluviaux (maïs, vignes). * Pêche professionnelle et amateur importante. 	

DIAGNOSTIC DU TRONÇON	
LES POINTS FORTS :	
<ul style="list-style-type: none"> ☞ Développement d'une végétation spécifique aux vasières (végétation d'hélophytes) en pied de berge, présence de saulaies résiduelles, de baldingeraies et de peupleraies spontanées. ☞ Importance du maintien des vasières pour la stabilité des berges. ☞ Vastes zones d'intérêt floristique et faunistique et de zones d'intérêt communautaire oiseaux en rive gauche et droite de la Garonne et sur les palus. ☞ Secteur important pour les migrations piscicoles avec le passage de l'estuaire au fleuve pour la montaison et du fleuve à l'estuaire pour la dévalaison. 	
LES POINTS FAIBLES :	
<ul style="list-style-type: none"> ☞ Artificialisation des berges avec l'implantation d'infrastructures routières, portuaires, urbaines ? Limite au développement d'une végétation de berge variée et coupure entre les milieux terrestres et le milieu aquatique. ☞ Berges peu stables et contrainte du marnage ? infrastructures localement menacées. ☞ Zone d'influence de l'agglomération bordelaise ⇒ croissance de l'urbanisation ⇒ risque de pression humaine forte sur les milieux naturels associés au fleuve. ☞ Présence de zones urbaines inondables ? contrainte de gestion du risque de crue / gestion environnementale ☞ Envasement du lit et nécessité du maintien d'un chenal de navigation par dragage et épis ? peu propice à la mise en place d'un profil d'écoulement varié dans le lit. ☞ Déchets dérivants s'accumulant en berge. 	

PRIORITE	RAPPEL DES VOCATIONS - ZONE 4
1	Transition écologique
2	Paysager
3	Milieu naturel tampon
en parallèle	Piscicole



PRIORITE	RAPPEL DES OBJECTIFS SECTEUR 14
1	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner l'évolution dynamique du lit et des berges. • Garantir la continuité longitudinale des milieux écologiques. • Favoriser la diversité des habitats : lit (vasières), boisements de berges et roselières, prairies humides.
2	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la contribution paysagère du fleuve et assurer la redécouverte du fleuve par le public dans et autour de l'agglomération bordelaise.
3	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter l'impact de l'urbanisation et des activités portuaires. • Limiter l'impact des déchets flottants
en parallèle	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les potentialités piscicoles.

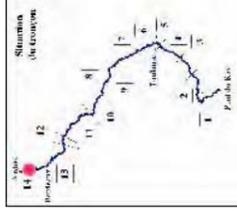
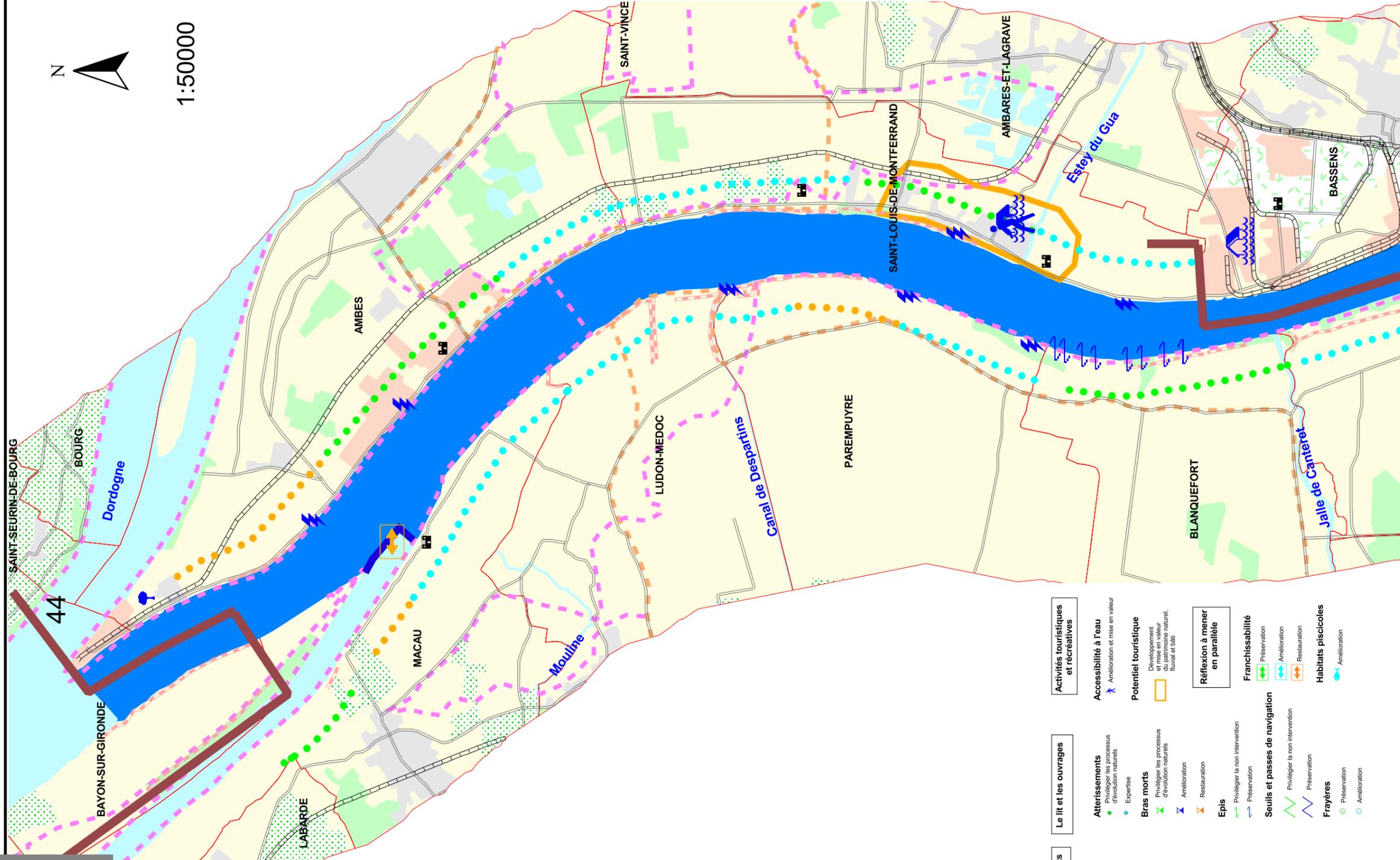


PRIORITE	ORIENTATIONS - TRONÇON 43
1	<ul style="list-style-type: none"> • Préservation des boisements de berge et roselières continus et stabilisateurs de berge. • Amélioration ou restauration des boisements de berge et roselières en mauvais état, dépérissants et inaptes à la stabilité des berges. • Amélioration des rares boisements riverains existants (Ambès). • Préservation d'une continuité latérale entre les prairies humides et le fleuve.
2	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'accessibilité au fleuve pour les habitants et mise en valeur du patrimoine naturel, fluvial et bâti, notamment au droit du bourg de Saint-Louis de Montferrand.
3	<ul style="list-style-type: none"> • Conservation d'un cordon naturel en bordure ou à proximité des sites artificialisés (zones urbaine et portuaire) • Maîtrise des déchets flottants déposés en berge sur l'ensemble du tronçon, facteur dégradant la qualité écologique et paysagère du milieu.
Autres orientations	<ul style="list-style-type: none"> • Expertise des érosions de berge, afin d'assurer le maintien des infrastructures et constructions existantes. • Préservation des épis utiles à la conservation du chenal de navigation.
En parallèle	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion concertée sur un profil d'équilibre et le transit sédimentaire. • Réflexion sur les possibilités de maintien de l'intérêt piscicole et amélioration des possibilités de migration sur le tronçon (digue de Rauzan). • Réflexion sur la préservation des prairies humides annexes, notamment pour leur intérêt avicole (zones vertes).

Secteur 14 Tronçon 43



1:50000



Informations générales	Les berges et les boisements	Le lit et les ouvrages	Activités touristiques et récréatives
<ul style="list-style-type: none"> Limite de tronçon La Garonne Réseau hydrographique secondaire Canal de dérivation Route Voie ferrée Port Bac Limite communale 	<ul style="list-style-type: none"> Erosions de berges Boisements de berges Boisements riverains Protections de berge 	<ul style="list-style-type: none"> Atterrissements Bras morts Epis Seuils et passes de navigation Frayères 	<ul style="list-style-type: none"> Accessibilité à l'eau Potentiel touristique Réflexion à mener en parallèle Franchissabilité Habitats piscicoles

Le système des points kilométriques (pk) retenu est celui de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, soit pk=1000 au Bec d'Ambès.
Source : Document présentant l'état initial

pk 1000

LA GARONNE MARITIME

983



Schéma directeur
d'entretien du lit et
des berges de la
Garonne

Janvier 2002

Projet d'état
à atteindre

